



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

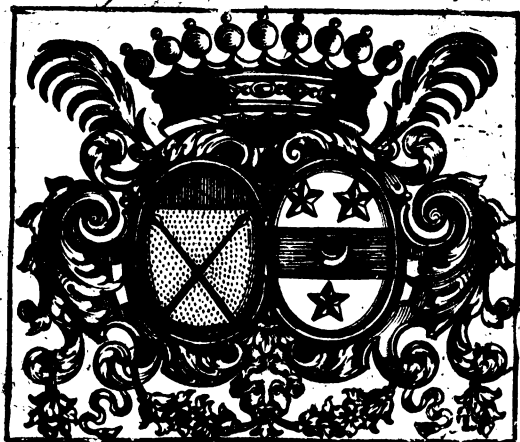
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

P. C. G. G. G.

Mrs. D. C. G. G.



Semper juncti

FF
Zygya

2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

"Les Fendres"

S J

BO = CHANTILLY



MERCURE

EALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JANVIER 1690.



A PARIS.
AU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois , & on
le vendra Trente sols relié en Veau ,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE , au Palais , dans la
Salle des Merciers , à la Justice.

T. GIRARD , au Palais , dans la Grande
Salle , à l'Envie ,

E. MICHEL GUEROUT , Court-neuve
du Palais , au Dauphin ,

. M. D.C. LXXX X.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



A V I S.

Quelques prieres qu'en ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour le Mercure , on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms , en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires , & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour , pourveu qu'ils ne desoblignent personne , & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient , & sur

A ij

A V I S.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes , d'affranchir leurs Lettres de port , s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure , a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne , il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin , Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans

A V I S.

Les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iiij

A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MERCURE GALANT

JANVIER 1690.

NOUS entrons dans
une Année, où il
semble que l'on se
prépare à voir les plus grands
événemens qui aient jamais
fait ouvrir les yeux à toute
l'Europe. Ce n'est point à
A iij

8 MERCURE

moy à raisonner sur ce qui fait aujourd'huy l'entretien des Politiques , mais je croy du moins qu'il me peut estre permis de vous faire part de ce que le premier Roy Chrestien des François a auguré en faveur du plus auguste & du plus puissant de ses Successeurs. M^r. Magnin, Conseiller Honoraire au Presidial de Mafcon, & l'un des Academiciens de l'Academie Royale d'Arles, est l'Auteur du petit Poëme que vous allez lire. Son zele ne doit point vous étonner. Vous

GALANT.

ſçavez qu'il n'a point trouvé
d'occasions de donner au Roy
les Eloges qu'il merite, ſans
faire voir qu'il n'y eut jamais
Sujet plus touché que luy de
la gloire de ſon Souverain.

525552 525552252

C L O V I S

A LOUIS

LE GRAND.

Héros , formé du sang le plus pur de mes veines ,
Pour servir de modèle aux grands Souverains.

10 MERCURE

Monarque dont la gloire , en char-
mant l'Univers ,

Attire les regards de cent Peuples
divers ;

Tes travaux , tes vertus , & tes Ex-
ploits de guerre ,

Ne t'ont pas seulement distingué sur
la terre ,

Au bruit que fait ton Nom tes il-
lustres Ayeux ,

Du celeste séjour , jettent sur toy
les yeux .

Tu ne l'ignores pas ; ma grandeur
triumphante

Eut comme le signal de ta grandeur
présente .

Après avoir fondé l'Empire des
François , (en Rois ,

Veu ses destins divers rouler de Rois
Ses Guerriers , la terreur & la gloire
du monde ,

GALANT: II

Du bruit de leurs Exploits remplir
la Terre & l'Onde ,

Craint par mille revers , frequens
chez les mortels ,

La chute de ton Trône , & celle des
Autels ,

Quand les armes en main la cruelle
Heresie

Signaloit par le sang sa noire frenesie ;

Puis-je voir tes Etats heureux &
florissans ,

Braver de tes Rivaux les efforts im-
puissans ,

Tes Sujets , par tes soins & par ta
vigilance ,

Toujours seurs de la paix , contens
de l'abondance ;

Ce repos immortel , dont le calme
asseuré

Sur celui de ton ame est peint &
mesuré ?

12 MERCURE

Puis-je voir ta sagesse immuable &
profonde,
Balancer le destin des Puissances du
monde,
Répondre en un instant à mille soins
divers,
En réglant tes Etats, régler tout
l'Univers,
Entrer dans le secret de toutes les
intrigues,
Prevenir les desseins des plus puis-
santes ligue,
Puis-je te voir enfin si grand, si
généreux,
A force de Vertus, estre toujours
heureux,
Sans parler des transports de ma
juste allegresse
Avecque les Mortels que ta gloire
interesse? [fondateur,
Du Trône où tu te sies Auguste

GALANT. 13

Je partage avec toy la dignité, l'honneur.

*Je vois avec plaisir par combien de
Ton beau regne répond à tant d'heureux oracles ;*

*Mais je ne trouve pas , lors qu'on
te nomme Grand ,*

*Que l'on comprenne assez d'où ce
surnom dépend.*

*Foibles adorateurs des Puissances
humaines ,*

*Vous ne leur donnerez que des
louanges vaines ,*

*Si vos Heros , jaloux des titres im-
mortels ,*

*Ne les ont établis sur la foy des Au-
tels ,*

*S'ils ne rapportent pas au Dieu qui
les couronne ,*

*Les pompeuses grandeurs que le
monde leur donne.*

14 MERCURE

*Non, tous ces faux brillans ne leur
servent de rien,
Le veritable Grand doit estre tres-
Chrestien ;
Il vaut plus ce beau nom, que mille
Exploits de Guerre ;
Quand on me le donna, j'estois
le seul en terre,
De tant de Potentats dont on van-
toit la foy,
Il n'en estoit aucun de fidelle que
moy.
Du perfide Arius la coupable doc-
trine
Ostant à l'homme-Dieu son essence
divine,
Son erreur triomphante, avoit en
mesme temps,
De la Religion sappé les fondemens,
Quand brulant d'un saint Zele en
ce desordre extrême,*

GALANT. 15

*Clotilde m'inspira le desir du Bap-
tesme.*

*Si le monde aujourd'huy n'a plus de
ces erreurs,*

*La vaine ambition a tant de Secta-
teurs,*

*Qu'à force d'animer l'injuste ja-
louse,*

*La Politique a fait ce que fit l'He-
resie.*

*Quand tout est soulevé, tout armé
contre toy ;*

*On voit que dans son centre on at-
taque la Foy.*

*Qui se met en estat, hors toy, de
la défendre ?*

*A quel enchantement se laisse-t-on
surprendre,*

*En faisant une ligue avec des Enne-
mis,*

*[soumis,
Moins que les Ottomans, à l'Eglise*

16 MERCURE

*Voulant faire éclipser le Soleil de la
France*

*Pour redonner l'éclat au Croissant de
Bisance ?*

*Ligue où Rome concourt, à faire
détrôner*

*Un Roy Saint, qu'elle doit, &
plaindre, & couronner,*

*Et de l'Usurpateur secondant l'en-
treprise,*

*Etonne l'Univers, & fait gemir
l'Eglise.*

*Quand on vous instruira de cette
verité,*

Vous ne la croirez pas, sage Posterité.

*Non, non, le champ est pur, l'erreux
en est bannic,*

*La main de l'Ennemi sème la Ziza-
nie ;*

*Le Pontife Zélé, bon & vieux à la
fois,*

GALANT. 17

Méconnut du serpent, & la ruse &
la voix,

Direz-vous; mais LOVIS, par sa
sagesse extrême,

A sceu vous prévenir, il parle tout
de mesme,

Il voit & plaint l'erreur, & sans
estre en courroux

Il se met en défense, & seul &
contre tous.

C'est là de sa grandeur le chef-d'œu-
vre admirable,

LOVIS, les autres Grands ne font
rien de semblable,

Aujourd'huy mesme encore à leur
ambition (gion.

Ils font ceder les droits de la Reli-
Ce Simbole de Paix, ce nom de
Catholique,

Aux dépens de l'Eglise arme la
Politique,

Janvier 1690.

B

18 **MERCURE**

*Mais plus ils font d'efforts , plus on
voit ta grandeur ,*

*Ton calme les agite , il les met en
fureur.*

*Qu'ils viennent tous en foule atta-
quer ta frontiere ,*

*Elle ne fut jamais plus forte , plus
entiere. (effraiez ?*

*Croyent-ils avoir à faire à des Turcs
S'ils t'ont causé des frais , ils les ont
bien payez.*

*Foibles & querelleux , que peuvent-
ils pretendre ?*

*Ce que tu leur as pris , ils sont à le
reprendre ,*

*Et lors que tu voudras tes en laisser
jouir ,*

*I pourront-ils trouver de quoy se
réjouir ?*

*Ces peuples malheureux , ruinez sans
ressource ,*

GALANT. 19

Sçauront que de leurs maux ils sont
L'unique source ,

Et de leur vain orgueil detestant la
fureur ,

Ils ne les verront point sans haine ,
sans horreur .

On la sçaura par tout , cette tragique
Histoire ,

Qui les couvre de honte , & se
comble de gloire .

Qu'ont-ils fait , dira-t-on , sinon de
rehausser

La grandeur du Heros , qu'ils pen-
soient abaisser ?

L'Espagne , l'Angleterre ; & le
corps Germanique ,

Tout le Nord , la Hollande , heureuse
Republique ,

Qui croiroit que la France eust deu
ne perir pas , (les bras ?

Avec tant d'ennemis , à la fois sur
Bij

20 MERCURE

Mais loin de l'affaiblir, sa force est
redoublée,

Une si grande attaque à peine l'a
troublée,

En vain de toutes parts le Tonnerre
a grondé,

LOVIS la défendoit, qu'a-t-elle ap-
préhendé?

Tandis qu'on nous chassoit de nos
Bourgs, de nos Villes,

Son Peuple avoit des jours & des
nuits si tranquilles,

Qu'il entendoit le bruit des guerres,
des combats,

Comme un événement qui ne le tou-
choit pas.

Mais, ajouteront-ils, le moyen que
la France

N'eust pas de son bonheur une entière
assurance?

Le Roy, qui prenoit soin d'établir
son repos

GALANT. 21

Estoit né pour donner des leçons aux
Héros.

Sa sagesse réglant sa grandeur de
courage,

Il en faisoit toujours un équitable
usage.

Seur de vaincre à la guerre, il ne
manquoit jamais,

Et de prendre, & d'offrir le parti de
la Paix.

Des yeux de sa justice envisageant
sa gloire,

Ses desseins l'ont conduit de victoire
en victoire.

Pacifique, ou guerrier, également
vainqueur,

Eier à ses Ennemis, & maître de
son cœur,

S'il ne les domtoit pas par la force
des armes,

Il se domtoit luy-mesme & calmoit
leurs alarmes.

22 MERCURE

*Pressé par l'Ottoman, les vit-il aux
abois,*

*De nulle ambition il n'écouta la
voix ;*

Sa moderation, inconnue à l'Histoire,

*Propre à donner exemple aux jaloux
de sa gloire,*

*Servit tout au contraire à leur per-
suader*

*Que leurs efforts unis alloient l'in-
timider.*

*Mais diront-ils encor, le Ciel comme
en colere,*

*Begarda le projet qu'ils avoient osé
faire.*

*LOVIS prit un parti si saint, si
genereux,*

*Qu'il en devoit attendre un succès
tres-heureux.*

*Pouvoit-il voir un Roy, par l'ardeur
de son zele,*

GALANT. 23

Rétabli. dans l'Eglise, & détrôné
pour elle,

Un Monarque, à l'horreur de tous
les Potentats,

Par ses propres enfans chassé de ses
Estats,

Le Tiran, protecteur de l'impie He-
retique,

Aidé dans ses desseins, d'un parti
Catholique,

Sans offrir un asile au Prince infor-
tuné (déchaîné,

Qui voyoit contre luy tout l'Enfer
Sans faire en sa faveur agir dans
ces alarmes,

Le secours des conseils, la puissance
des Armes,

Et partageant sa peine en ce triste
revers,

Paroître encor plus grand aux yeux
de l'Univers?

24 MERCURE

Mais sans aller chercher ces loüanges
futures ,

On t'en donne aujourd'hui de si ju-
stes , si pures .

Qu'à tes Ennemis mesme on le fait
avouer , (loüer .

On ne sçauroit assez dignement te
Tes soins si glorieux , ta sagesse
profonde ,

Sont dans l'art de regner la merveille
du monde .

Ces Heros si fameux dans les siècles
passés ,

Par tes moindres travaux tu les as
effacés .

Ceux mesme dont ta gloire a fait la
jalousie ,

Pour modèle à la leur ne l'ont-ils
pas choisie ?

Mais en cela leur art a beau s'étu-
dier ,

C'est

GALANT. 25

*C'est un original qu'on ne peut copier.
On verra ce Louis, comme un chef-
d'œuvre unique ;*

*Il ne la doit qu'à luy sa grandeur
heroïque ,*

*Et pour comble de gloire & de félicité,
Il est inimitable , & n'a rien imité.*

*Mais cette vive foy qui t'attache à
l'Eglise*

*Lors que tout s'en separe , on que
tout la divise ,*

*Fait de cette Grandeur qu'on admire
aujourd'huy ,*

*Le fondement sacré, l'inviolable ap-
puy.*

*On ne le sçait que trop ; cette Mere
immortelle ,*

*Hors toy qui la soutiens , n'a plus
d'Enfant fidelle.*

*La voilà par l'effet, d'un retour ob-
stiné ,*

Janvier 1690. C

26 MERCURE

*En l'estat qu'elle estoit quand je fus
couronné ,*

*Les graces que ma foy me donna lieu
d'attendre , (dre ,*

*Sur ta posterité le Ciel les va répan-
Tes dignes Successeurs sur ton Trône
affermiss ,*

*Braveront comme toy leurs plus fiers
Ennemis ;*

*Le Dieu de ces Autels dont tu prens
la défense ,*

*Fera de leur Empire adorer la puis-
sance.*

*Dans tes Estats heureux , tes fortu-
nez Sujets*

*Verront toujours regner l'abondance
& la Paix ,*

*A l'ombre des lauriers qui couronnent
ta teste ,*

*Jamais ils ne craindront ny foudre ,
ny tempeste.*

GALANT. 27

Les rayons du Soleil qui brilleront sur
eux ,

Sembleront ne briller que pour les
rendre heureux ;

Des jours d'une ~~et~~ sérénité , suivis
de nuits tranquilles ,

Ne leur annonceront que des travaux
faciles.

Quand le bruit de la Guerre aura
tout alarmé ,

A peine sauront-ils pourquoi l'on
est armé.

Attendant sans effroy le succès des
querelles ,

Ils n'en seront instruits qu'en lisant
les nouvelles ,

Si charmez , si contents de leur prof-
perité , (posterité ,

Ils voyent comme elle passe à la

Ils la voyent bien avant dans les
races futures

C ij

28 MERCURE

*Former un long tissu d'heureuses
aventures ;*

*Ton Dauphin , les Enfans de ce Fils
generoux ,*

*En previennent déjà les desirs , &
les vœux.*

*Voy dans ces Rejettons que le Sei-
gneur te donne ,*

*Ses regards de faveurs briller sur ta
Couronne ,*

*Jusqu'à la fin des temps dans leurs
faits inouis ,*

*Mille Peuples charmez verront tou-
jours LOUIS.*

*Formez par ta sagesse , & couverts
de ta gloire, [Histoire,*

*Ce seront leurs vertus qui feront ton
Les Peuples éclairez par de nouveaux
Soleils ,*

*Dans une course égale , & des re-
gards pareils.*

*Les envisageront comme tes Parelies ,
Et leurs felicitex par là seront rem-
plies.*

*Que l'Aigle Imperiale avec des yeux
jaloux ,*

*En fuyant ta lumiere imite les Hi-
boux ,*

*Un jour , des partisans de sa haine
cruelle*

*Il se fera peut-estre une ligue contre
elle.*

*Rome à tes interets si contraire au-
jourd'huy ,*

*Connoistra que la France est son plus
seur appuy.*

*Elle se souviendra par qui la tiran-
nie*

*Du Barbare Lombard fut autrefois
punie ,*

*Et de ces Protestans dont elle enfle
le cœur ,*

C iiij

30 MERCURE

*Elle détestera l'orgueil & la fureur,
Lors voyant ta grandeur, sans en
estre offensée*

*La foy du Fils Aîné sera récom-
pensée.*

*Enfin, l'on avoüera ce que ma voix
t'apprend,*

*Qu'un Prince Tres-Chrestien, est un
Prince tres-grand.*

Le 7. du mois passé, le Pape fit l'ouverture du Jubilé en l'Eglise de Sainte Marie Majeure. La Cavalcade fut fort solennelle. Tous les Corps Reguliers & Seculiers avec les Basiliques y assisterent en Procession. Le rendez-vous estoit à l'Eglise des



GALANT. 31

Chartreux, & de là la marche se fit par la Vigne Montale. Sa Sainteté estoit portée en Litier avec les marques les plus éclatantes de la majesté des Souverains Pontifes. Tour sa Maison estoit montée sur des mules. Un Prelat portoit la Croix à cheval, suivi d'un Carosse vuide à six chevaux blancs. Il y avoit aussi deux Litieres vuides, & l'on menoit à la main deux Mules ou Haquenées richement harnachées. Ensuite marchaient les Chevaux-legers, & les Cuirassiers le Sabre nud

C iiij

32 MERCURE

à la main, & des Trompettes & Timbales. Le Pape fut reçu par le Sacré College à la grande porte de Sainte Marie Majeure. Il donna ensuite la Benediction au Peuple, & permit à tous les Religieux de luy baïser les pieds.

Comme il me paroist que les Maximes sont assez en vogue, je croy que vous ne serez pas fâchée de voir celles-cy, dont le hazard m'a fait tomber une copie entre les mains. Elles sont de M^r de Templery, Gentilhomme d'Aix en Provence. C'est un

GALANT. 33

nom qui ne vous sçauroit
estre inconnu, puis que je vous
ay déjà envoyé divers Ou-
vrages tant en Vers qu'en
Prose, que vous avez tou-
jours leus avec plaisir.

SS2S2SSSS2:222S222S

A M^c LA MARQUISE
D'OPPEDE.

A LA VERDIERE.

MADAME,

Comme la principale de mes
Maximes a toujours esté de

34 MERCURE

chercher de quoy vous divertir ;
 je vous envoie celles que mon
 loisir m'a permis de faire pendant
 mon dernier séjour à la campa-
 gne , en attendant que je les ac-
 compagne d'autres qui soient
 morales & Chrestiennes. Je sçay
 que le plus grand defect des
Maximes, est quand elles sont
 contraires à la verité ; mais pour
 celles-cy , qui roulent presque
 toutes sur l'amour , je puis vous
 assurer qu'elles sont veritables ;
 car j'y ay travaillé d'après na-
 ture , & il y en a peu dont je
 n'aye fait , pour mes pechez , une
 malheureuse experience. Après

GALANT. 35

tout, Madame, quand mesme
je me serois trompé, & qu'il y
en auroit quelqu'une qui seroit
fausse, vous devez l'excuser
par cette autre, que tout homme
est menteur. Cependant je vous
répons que je ne le seray jamais
envers vous dans les protesta-
tions de mes services, & que
toutes les fois que je vous en
feray quelqu'une, vous pourrez
croire assurément que je suis,

Vostre tres-humble & tres-
obeissant Serviteur,
TEMPLERY.

D'Aix, ce 21. Novembre 1689.

MAXIMES GALANTES.

I.

L'Amour naissant est un Roy mineur, & alors la raison est une Reine Regente. Tant que ce Roy est jeune, cette Reine commande, mais lors qu'il est grand, elle devient sa sujete & luy obéit.

II.

En amitié on ne commence jamais d'aimer qu'on n'y pense bien, mais en amour on commence toujours sans y penser. Tous les commen-

cemens de l'amour sont semblables : les suites sont différentes.

III.

Le premier plaisir de voir un bel objet n'est pas encore amour : ce n'est qu'une approche vers cette passion, & un éloignement de l'indolence.

IV.

Une des marques qu'on est amoureux, c'est quand on commence à faire des Vers. On dit, que la nature seule fait les Poètes, mais je vois que l'amour s'en mêle aussi.

Une Fille peut agir librement avec un Amy, mais dès que cet Amy devient Amant, elle doit prendre une conduite plus retenue. Ce qui n'est que familiarité pour l'Amy, devient faveur pour l'Amant.

VI.

La Badinerie spirituelle est souvent le plus court chemin du cœur : ceux qui paroissent les plus foux, sont d'ordinaire les plus sages. Après tout, si l'on n'a de quoy plaire, qu'on ait au moins

de quoy divertir.

VII.

Autrefois on faisoit l'amour dans les formes. Les soins & les yeux parloient longtems avant que la bouche s'expliquast. On portoit le Roman jusqu'au dixième tome. Aujourd'huy l'on ne fait que des historietes qui sont conclues au premier chapitre.

VIII.

Les hommes ne se font point trop presser pour avouer leur engagement. Il y en a mesme qui crient, &

40 MERCURE

se plaignent de leurs blessures avant que l'amour ait tendu son arc ; mais les Femmes sont toujours sur la negative. Elles se sauvent du changement de leur humeur sur des vapeurs , ou sur des démêlez domestiques. Enfin le mesme feu qui les brûle , les fait rougir.

I X.

Qu'une Femme est à plaindre quand elle a tout ensemble de l'amour & de la vertu!

X.

Il y a de faux Amans aussi bien que de faux devots. L'a-

GALANT. 4^I

mour a ses hypocrites , comme la devotion , & il y a plus de fausse monnoye en soupirs & en grimaces , qu'il n'y en a en or & en argent : mais quand on feint de jouer le personnage d'Amant , il est bien difficile de soutenir longtemps son rôle sans se démentir. Les ruses réussissent souvent en la guerre , mais en l'amour , jamais.

XI.

Ce qu'on appelle constance , n'est quelquefois qu'une paresse de changer.

Janvier 1690.

D

Pour ne se pas trop aimer,
il faut se trop voir. Il n'est
point d'amour à l'épreuve
d'une trop grande fréquen-
tation, & bien que les roses
soient les plus aimables fleurs,
qui ne verroit autre chose,
ne les trouveroit plus belles.

Les longues chaînes s'u-
sent, & sont quelquefois les
plus aisées à rompre. Lors que
depuis un fort long temps on
dit à une personne, *je vous
aime*, on se dit à soy-mesme,
je ne l'aime plus.

XIV.

C'est une politique en amour de se broüiller quelquefois. Une amour paisible, est d'un goust fade. Le trouble en est l'assaisonnement. Cette sorte d'interregne fait goûter plus de douceur dans les raccommodemens.

XV.

Les retours de l'amitié sont difficiles. Ceux de l'amour sont aisez.

XVI.

Quelquefois il ne dépend non plus de nous d'aimer, ou de n'aimer pas, que d'être
D ij

44 MERCURE

Noble , ou d'estre Roturier.

XVII.

Les Rivaux aimables sont
ceux qu'un Amant aime le
moins. Il ne les hait que parce
qu'ils ne meritent pas d'estre
haïs , mais bien qu'il leur
refuse son amitié , il n'est pas
en son pouvoir de leur refu-
ser son estime quand elle est
fondée sur le merite.

XVIII.

Suivant l'ordre naturel les
premiers vont devant , mais
en fait d'amour les premiers
vont souvent après les autres.
Nous voyons tous les jours

qu'un Doyen est la duppe
d'un nouveau venu.

X I X.

Les Amans voyent les trahi-
sons de leurs Rivaux avant
mesme qu'elles soient execu-
tées, mais ils ne voyent les
defauts de leurs Maistresses
qu'après que leur enchante-
ment est finy.

X X.

Amour est un mal conta-
gieux. En voulant enflâmer
un cœur on s'enflâme soy-
mesme. Il n'y a que le Soleil
qui brûle sans se brûler.

46 MERCURE

XXI.

L'amour va d'ordinaire par accès, comme la fièvre. Tantost on est tout en feu, & tantost on est tout de glace. Il y a des jours où l'on se croit guéri, & d'autres où l'on se croit mort.

XXII.

C'est une fausse maxime de dire que ceux qui n'ont qu'une Maistresse sont comme les Borgnes, qui n'ayant qu'un œil, courent risque de perdre leur bien par le moindre accident. Il faut ou n'aimer en nul endroit, ou n'aimer qu'en

un seul. Quand on aime plusieurs personnes à la fois, on n'en aime pas une. Un vrai Amant n'a des yeux que pour sa Maîtresse, ou s'il regarde d'autres Belles, c'est de la manière qu'on regarde les belles Statuës : on les admire, mais on ne les aime pas :

XXXIII.

Le commencement de l'amour dépend plus de nous que la fin. Les prisons de l'Empire amoureux ont plusieurs portes pour y entrer, mais quelquefois on n'en trouve point pour en sortir.

Amour est un commerce qui ne peut estre sans correspondant ; ou pour mieux dire , c'est un de ces Métiers qu'on ne peut faire seul , il faut estre deux. Une personne s'ennuye d'aimer toute seule : si on ne luy tient Compagnie, elle se retire.

L'esprit en un galant est presque toujours suspect : il fait souvent des Comediens, mais de sinceres Amans, fort peu.

XXVI.

L'amour aiguise l'esprit :
il donne des lumieres aux
gens qui en ont le moins. Il
en est comme d'un Fuzil, qui
fait étinceler un rocher froid
de sa nature.

XXVII.

Pour s'empescher d'ai-
mer jamais rien , il faut une
force d'esprit au dessus de
l'homme , ou une foiblesse
au dessous de la Bête. L'a-
mour est un des principaux
ingrediens qui entrent en la
composition d'un honnête
homme, & il n'en est aucun
Janvier 1690. E

50 MERCURE

qui ne se fist une honte de ne pas porter une chaîne, pour le moins, une fois en sa vie.

XXVIII.

Il y a certaines galanteries qui aquierent de l'honneur aux hommes, aussi bien que les armes; & il y a des Belles d'une si grande reputation, & d'un si haut mérite, qu'il est plus glorieux d'en recevoir de l'amour, que d'en donner aux autres.

XXIX.

Quand une Fille est trop coquette, un dégoût pour la Maîtresse rompt le dessein

GALANT.

51

d'en faire sa Femme.

XXX.

Le plaisir d'estre aimé n'a de douceur qu'autant qu'il a couté de peine. L'or ne seroit pas si estimé, s'il ne falloit par de longs travaux creuser des mines pour le trouver.

XXXI.

Les faveurs trop multipliées perdent leur goût. Il est d'elles comme de la manne, qui devint insipide dès qu'elle tomba trop abondamment.

XXXII.

L'amitié s'augmente à cha-

E ij

52 MERCURE

que service d'un amy, quand même il a déjà rendu les plus grands; mais l'amour au contraire diminué à chaque faveur d'une maîtresse quand elle a accordé les plus grandes. Toutes les démarches d'un Amant heureux sont autant de pas vers l'indifférence. Tel a en assez de résolution pour supporter sa disgrâce, qui n'a pas assez de force pour soutenir son bonheur.

XXXIII.

Il y a peu d'engagemens qui puissent tenir contre un

long dedain. En la fièvre d'amour un cruel mépris est le Quinquina, & tire d'affaire un pauvre cœur.

XXXIV.

Quand on ne peut par ses soins se faire aimer d'une ingrate, il est permis de s'en faire haïr. Quelque amitié qu'ait un Pilote pour une plage agreable, il ne l'aime plus s'il y échoïe. Enfin deserter est un crime à un Soldat quand on l'auroit maltraité, mais deserter n'est pas un crime à un Amant quand on en use de mesme, & comme

E iij

54 MERCURE

toutes les resistances ne sont pas honnestes, toutes les fuites ne sont pas honteuses..

XXXV.

Comme les Femmes ne veulent jamais diminuer leur triomphe, elles sont chagrines de perdre un Amant, quand mesme elles ne l'aiment point, car c'est toujours un Esclave & un trophée de moins à leur Char.

XXXVI.

Le repos d'un Amant ne s'accommode guere du repos d'une Maistresse. Elle est tranquille, il en est au deses-

GALANT. 55

poir : elle est agitée, il en est ravy.

XX XV II.

La prudence & l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre. Tandis que l'amour eroist, la prudence diminue.

XX X V I I I.

Vouloir estre amoureux avec mesure, c'est vouloir estre fou avec raison.

XX X I X.

On se lasse bien-tost de plaindre un Âmant qui se plaint toujours. Si vous écoutez ses folies, il sera vostre

E iiij

56 MERCURE

importun ; si vous ne les contentez pas, il sera vostre ennemy.

XL.

Il n'est pas aisé à un Amant de se moderer quand il conte ses peines à une Belle. La peur de n'en dire pas assez pour la persuader, fait que souvent il en dit trop pour estre cru.

XLI.

Une ame bien amoureuse est difficile à se contenter. Elle trouve son bonheur trop petit, & son malheur trop grand.

XLII.

Les Amans ont des gouffs si bizarres, qu'ils sentent quelquefois de la volupté dans la douleur, & croient que leurs chaînes, bien loin de les charger, les chatoüillent.

XLIII.

La contrainte de ne pas déclarer son tourment, en est un autre. Il est de l'amour comme de la poudre, qui plus elle est serrée, plus elle fait d'effet.

XLIV.

Les yeux ont cet avantage sur la bouche, qu'ils peuvent

58 MERCURE

parler malgré même la défense d'une Cruelle.

XLV.

Le Mariage moissonne en un jour toutes les fleurettes que l'amour a produites en plusieurs années.

XLVI.

Un homme qui en se mariant a sacrifié sa fortune à son inclination, a d'ordinaire autant d'aversion pour la Femme, qu'il a eu d'amour pour la Maîtresse : le calme qu'il a creu trouver est un orage, & il regarde comme son écueil le port où il a voulu aborder.

XLVII.

Il est quelquefois agreable à un Mary d'avoir une Femme jalouse , il entend toujours parler de la personne qu'il aime.

XLVIII.

La beauté est une fleur qui a sa racine dans la jeunesse. Une Belle doit profiter de ses roses avant qu'elles soient fanées. La beauté qui n'est plus, est comme la beauté qui ne fut jamais , & il n'est pas des Femmes comme des pommes dont les plus meures sont de meilleur goust.

60 MERCURE

XLIX.

Quand les Femmes ne sont plus aimables, pourquoy veulent-elles estre toujours aimées? Quand elles ne plaisent plus au monde, pourquoy luy veulent-elles plaire? Lors qu'on a joué son rôle; que la Comedie est finie, & que les lumieres sont éteintes, quelle folie de vouloir fournir encore une Scene!

L.

Il y a certaines qualitez, comme la science & le courage, qui ne sont louables qu'aux hommes. Quand une

GALANT. 61

Femme sort des vertus de son Sexe pour passer à celles d'un autre, elle devient ridicule.

LI.

Lors qu'on est entièrement à une Maîtresse, on n'est guère à ses Amis. On perd auprès d'eux ce que l'on gagne auprès d'elle.

LII.

L'amour est un petit trompeur. Il prend souvent le masque de l'amitié, & se déguisant sous le nom de complaisance, ou d'estime, il entre *incognito* dans un cœur.

L'amitié & l'amour sont si proches l'un de l'autre , qu'il n'y a entre-deux qu'une feuille de papier , encore est-ce du papier qui boit.

L'amitié est discrète , & s'introduit avec retenue ; & du consentement des parties ; mais l'amour a des manières bien effrontées. Il ne se contente pas d'entrer dans un cœur contre la volonté d'une personne , il a encore l'impudence d'y demeurer malgré elle , & de brûler la maison où il habite.

LV.

Ceux qui n'aiment pas
n'ont jamais de grandes joyes;
ceux qui aiment , ont sou-
vent de grandes tristesses.

LVI.

Une jeune Fille a autant
de plaisir d'entendre un pre-
mier *je vous aime* , qu'une
pauvre Veuve un second *ouïy*.

LVII.

La perseverance est un
grand art pour gagner le
cœur d'une Belle. Combien
voyons-nous d'esclaves en
amour , qui deviennent con-
querans? Souvent un Berger

64 MERCURE

danse au son de sa musette après y avoir longtemps soupiré ; & telle Femme rit au commencement pour se moquer d'un homme , qui à la fin rit pour luy plaire.

LVIII.

Un vray Amant doit croire n'avoir encore rien fait , tant qu'il luy reste quelque chose à faire.

LIX.

Qui demande plus , merite moins. La grande retenue est le caractere d'un parfait Amant. On en voit plusieurs copies , mais des originaux fort peu.

Les hommes ne sont jamais entreprenans auprès des Dames tandis qu'elles sont sérieuses , mais souvent elles ne sont point trop fâchées qu'on sorte un peu de son devoir , & elles aiment mieux qu'on leur manque de respect , que si l'on en avoit trop.

L'intrigue en amour est de toutes les choses celle qui demande le plus de conduite, & qui d'ordinaire en a le moins.

Janvier 1690.

E

66 MERCURE

LXII.

Une Femme enjouée aime avec plus de facilité , mais une mélancolique aime avec plus d'ardeur.

LXIII.

La plupart des Dames sont si entestées de passer pour belles , qu'elles souffriront plutôt une raillerie sur leur conduite , que sur leur beauté.

LXIV.

Un visage fardé rend une Femme méprisable , mais une ame fardée la rend odieuse.

La beauté est souvent un ennemy qui ne paroît illustre que pour causer des ruines éclatantes. C'est un Astre dont les influences ne sont pas toujours favorables , & dont la clarté n'éclaire quelquefois que pour conduire plus sûrement en de mauvais pas. Et d'ailleurs si c'est un bien, il est moins pour la personne qui le possède , que pour celle qui le regarde.

La beauté sans esprit, est un appas sans amorce. Elle

68 MERCURE

attire les cœurs mais elle ne les arrête point.

LXVII.

Il y a des beautés si engageantes ; que si l'on ne fuit avant que de les avoir vues, on ne fuit pas loin. On ne peut aller au plus, que de la longueur de ses chaînes. Tant de force d'esprit qu'il vous plaira , tant de résolutions que vous voudrez , tout cela ne fait que blanchir.

LXVIII.

Moins on a de peine à aimer une aimable personne, plus il en coûte à ne l'aimer plus.

Quand on commence à plaire, on a déjà fait un grand pas. Si l'on n'est aimé, on est en passe de l'estre. Le trajet de l'œil au cœur est si petit, que ce qui entre agréablement en l'un, ne tarde guère d'entrer en l'autre.

LXX.

Quand pour se guerir, on ne s'éloigne que pour quelques jours de ce qu'on aime, le remède devient un poison. Une grande absence éteint l'amour, une petite le rallume.

70 MERCURE

L X X I.

L'amour est véritablement une maladie , mais elle n'est jamais mortelle. Ce n'est que dans les Romans que les gens meurent d'une langueur amoureuse. Par tout ailleurs on ne meurt d'amour que par métaphore.

Je vous envoie deux Ouvrages galans , dont l'Auteur m'est inconnu. Je voudrois avoir pû découvrir son nom , pour luy rendre la justice qui luy est due.

222SSS22 2222SS2S2

LETTRE A UNE DAME

affligée de ce que sa Sœur
se faisoit Religieuse.

QUoy , parce que Made-
moiselle vostre Sœur se
fait Religieuse , faut-il que vous
soyez au desespoir ? Ne peut-
on vivre contente dans le mon-
de sans avoir une Sœur ? Est-ce
un si grand malheur de perdre
l'esperance d'avoir un Beau-
frere , & le plaisir de partager
avec luy la succession paternelle ?
Il n'est pas permis , Madame ,

72 MERCURE

d'assister à l'Autel en habit de deuil, & de pleurer sur la victime.

Pleine de l'espoir d'un Chrestien

Elle suit un Dieu qui l'appelle,

Vos pleurs ne serviront de rien.

De quoy vous plaignez-vous, &
quel tort vous fait-elle ?

Vous aurez beaucoup plus de
bien,

Et vous n'en ferez pas moins
belle. [pirs,

Etouffez au plutôt d'inutiles sou-

De ses dons entre vous le Ciel fait
un partage ;

Elle bannit le monde en fuyant ses
plaisirs,

Et de ce monde en réglant vos
desirs,

Vous en ferez un bon usage.

Mademoiselle

Mademoiselle vostre Sœur
 n'est pas tant à plaindre que
 vous pensez. Elle est morte à la
 verité pour sa Famille, mais
 c'est d'une mort volontaire à son
 égard, precieuse devant Dieu,
 & que les hommes ont appelée
 civile, peut-estre parce qu'on ne
 sçauroit rien faire de plus hon-
 neste & de plus obligeant pour
 ceux qui restent.

Consentez que l'Époux dont son
 ame est charmée,

Jaloux de cette bien-aimée,
 Pour la mieux posséder l'a con-
 duise à l'écart,

Et souffrez que sa foy plus vive
 que la nôtre

Janvier 1690.

G

74 MERCURE

Choisisse la meilleure part ,

Et qu'elle grossisse la vostre.

Comme une disgrâce n'arrive
jamais seule , le Ciel vient de
mettre vostre patience à une
épreuve bien plus rude ; vous
venez de perdre ce que vous ai-
mez le mieux au monde. Le
diray-je , Madame , vous n'a-
vez plus de Perroquet.

Ce petit animal plein de sens &
d'esprit ,

N'entendoit rien qu'il ne com-
prit ,

Parla si bien François tout le temps
de sa vie ,

Que si tout son mérite avoit esté
connu ,

Assurément il auroit eu

Une place à l'Academie.

Parmy ceux qui ont connoissance de cette aventure, la plus commune & la plus saine opinion veut pourtant qu'il ne soit pas mort, mais qu'ayant trouvé la commodité d'une fenestre ouverte, il a pris le temps de vostre absence pour aller voir ses Parvens à l'Amerique.

De tous les Perroquets c'estoit le plus charmant,
Même à mordre il avoit une grace infinie,

Rongeoit les meubles proprement,
Entretenoit la Compagnie,
Et ne crioit que rarement.

G ij

76 MERCURE

Depuis ce malheur, vostre
Maison est si triste & si affli-
gée, que je n'oserois vous con-
seiller de revenir.

Aussi-bien que trouverez-vous,
Madame Anne perdue, une cage
deserte,

Des Valers desolez qui pleurent
vostre perte,

Fuyez loin de ces lieux le celeste
courroux,

Quand pour se consoler d'un mal
qui desesperé,

Il ne reste plus qu'un Epoux,

Un Epoux ne console guere.

*Vous auriez le chagrin de re-
marquer sur le visage de tous*

GALANT. 77

*vos Amis une maligne joye de
se voir enfin delivrez d'un Ri-
val si chery. Eh, Madame,
n'ont-ils pas raison?*

**Pour luy vous avez fait mille &
mille injustices,
De tant d'honnestes gens à vous
plaie empressez,
On ne connoist que luy dont les
heureux services
Ayent esté récompensez.**

AUTRE LETTRE à la mesme Dame.

Vous avez une tres-juste
idée de la foiblesse hu-
maine, nous ne sommes ordina-
G iij

78 MERCURE

rement émus que par les objets qui nous touchent. Notre cœur ne se prend que par nos yeux, & comme presque rien ne se conserve que par les mêmes causes qui l'ont fait naître, nous courons risque de perdre nos Amis quand ils nous perdent de vue.

Vous avez raison, je me rends,
On oublie aisément, & malheur
aux absens ;
C'est un destin commun, rarement
on l'évite.
Mais qu'il soit fait pour nous, je
n'en suis pas d'accord,
Les absens n'auront jamais
sort.

Il est vray que nous sommes
 nez dans un siecle fort ingrat &
 fort infidelle ; tous les Amis s'en
 plaignent , tous les Amans s'en
 desesperent ; mais à l'égard des
 premiers , ils sont si rares à pré-
 sent , que ce malheur ne tombe
 presque plus sur personne. Pour
 les derniers , rien n'est si aisé
 que d'y remedier.

Qu'il se gouvernent comme au
 jeu ,
 Quand on leur coupe cul , qu'ils
 moderent leur feu ,
 Et sans examiner si là chose est
 permise ,
 Que celuy que l'on quitte au lieu
 de s'offenser

G iij

80 MERCURE

Ne songe qu'à recommencer
Avec une autre une reprise.

*Vous ne sçauriez comprendre
la vertu de ce remède si vous ne
l'avez éprouvé.*

Ceux qui le connoissent le
mieux

Ne trouvent rien de comparable,
L'usage en est délicieux ,
Et le succès indubitable.

*Pour des nouvelles je n'en ay
point à vous mander. Vous sça-
vez les changemens qui sont
arrivés , & que de grands
hommes de la Robe ont abdi-
qués, ce qui est tres-rare, & que Sa
Majesté a choisi des Sujets di-*

gnes de leur succeder, ce qui est
tres-difficile.

Il semble que le Roy dans ce choix
d'importance

Ait daigné tous nous consulter,
Et sans user de sa puissance,
N'ait pensé qu'à nous contenter.

*Peut - estre que cette Lettre
vous paroistra courte ; je sou-
haite que ce soit là la seule
chose que vous y trouviez à
dire ; mais j'ay de bonnes rai-
sons pour ne la faire pas plus
longue,*

Il falloit vous répondre , & d'une
telle affaire

C'est ainsi que j'ay dû sortir,

82 MERCURE

Quand on ne sçauroit divertir ,
Il faut du moins n'ennuyer guere.

L'Air nouveau dont vous
allez lire les paroles , est
fort en vogue depuis quel-
que temps.

AIR NOUVEAU.

S*I tu veux sans suite & sans
bruit
Noyer tous tes chagrins , & boire à
ta Maistresse ,
Viens à moy , je sçais un réduit
Inaccessible à la tristesse.
Là , nous serons servis de la main
d'une Hôtesse
Plus belle que l'Astre qui luit ,*

GALANT. 83

*Et meslant au bon vin quelque peu
de tendresse ,*

Contens du jour , nous attendrons

'Ans
ibuer
dont
e , &
oicy
é au
r ce

pro-
l'un
ieux

82 MERCURE

Quand on ne sçauroit divertir ,
Il faut du moins n'ennuyer guere.

L
alle
for
qu

Nd

La

*Et meslant au bon vin quelque peu
de tendresse ,
Contens du jour , nous attendrons
la nuit.*

L'Academie Royale d'Angers continuë à distribuer tous les ans deux Prix , dont l'un est pour l'Eloquence , & l'autre pour la Poësie. Voicy l'Ecrit qu'ils ont donné au Public cette année sur ce sujet.

L'Academie d'Angers propose deux Prix ; l'un pour celui qui aura le mieux réussi dans la composition d'un

84 MERCURE

discours , dont le sujet sera ; Le discernement du Roy dans le choix des Personnes à qui Sa Majesté confie l'Education de Monseigneur le Duc de Bourgogne : l'autre pour la Poësie Françoisise , dont le sujet sera ; La protection que le Roy donne au Roy d'Angleterre.

Ces deux Prix qui sont deux Médailles d'or données par Monsieur le Comte de Serrant , Directeur de l'Academie d'Angers , seront distribuez le quatorzième May de l'année presente 1690..

GALANT. 85

Le Discours ne sera au plus que de demi-heure de lecture. Les Vers n'excéderont point le nombre de cent. On laisse aux Auteurs le choix de la mesure des Vers. Le Discours & les Vers finiront par une Priere pour le Roy.

Les Auteurs observeront de mettre à leurs pieces une sentence avec un paraphe , ou quelque autre marque , qui servira à distinguer le Discours & les Vers , qui auront remporté le Prix , sans y mettre leur nom.

Toutes personnes seront re-

86 MERCURE

ceux à prétendre à ces Prix ,
à la réserve des trente Acade-
miciens , qui en feront les Juges.

Les Pièces seront mises dans
le 15. d'Avril de cette année
1690. entre les mains de Mon-
sieur Gourreau , ancien Conseil-
ler au Presidial d'Angers , l'un
des deux Secretaires de l'Aca-
demie , demeurant à Angers ,
il en donnera son receu à ceux
qui le souhaiteront : On n'en
recevra plus passé le temps mar-
qué cy-dessus. Les Pièces seront
envoyées affranchies de port.

Je vous envoie une Lettre

du Berger de Flore à la Ber-
gere Pomone , que je suis
assuré qui vous plaira. Elle
est sur une matiere que je
sçay que vous avez agitée
plus d'une fois , & vous y
trouverez quantité de choses
dont vostre curiosité sera sa-
tisfaite.

SS2S2SSS2:222S222S

DE LA VANITE' DES
Songes, & sur l'apparition
des Esprits.

L A meilleure preuve que je
puisse donner de la vanité

88 MERCURE

des Songes , c'est , aimable Bergere, la vie qui me reste après celui que je fis le 22. de Septembre 1679. Je m'éveillay ce jour-là à cinq heures du matin, & m'estant endormy une demy-heure après, je songeay que j'estois dans mon lit, & que le rideau en estoit ouvert du costé des pieds (deux circonstances véritables) & que je voyois entrer dans ma chambre une de mes Parentes morte depuis quelques années, le visage pâle & défait, l'air triste autant qu'elle l'avoit eu enjoué, & vestue d'une cimare de satin cendré & gris de perle,

que je luy avois vû porter la dernière année de sa vie. Elle vint s'asseoir sur le pied de mon lit, & me regardoit avec pitié. Comme je la sçavois morte dans le Songe aussi bien que dans la vérité, je jugeay à cette connoissance, & à la tristesse de ses regards, qu'elle venoit m'annoncer quelque mauvaise nouvelle, & apparemment la mort; & la prevenant avec assez d'indifférence pour ma destinée: Eh bien, luy dis-je, il faut mourir. Elle me répondit, Il est vray. Et quand, luy demanday-je aussi-tost? Aujourd'huy, repliqua-t-elle.
 Janvier 1690. H

90 MERCURE

t-elle. Je vous avouë que le terme me me parut un peu pressant, néanmoins ne m'en étonnant pas trop, je l'interrogeay encore ; & je luy demanday de quelle maniere. Et il me sembla pour lors la voir grommeler quelques paroles entre ses dents pour me répondre ; mais je ne les entendis pas, & dans ce moment je m'éveillay. L'importance d'un Songe si précis, & si peu embroüillé contre l'ordinaire, me fit observer ma situation, & je remarquay que j'estois couché sur mon costé droit, le corps étendu, & les deux mains appuyées contre

mon estomach. Je me jettay hors du lit après cette reflexion pour écrire mon Songe, de peur d'en rien oublier ; & le trouvant accompagné de toutes les circonstances qu'on attribue aux misterieux & aux divins, je ne fus pas plûtoſt habillé que j'allay dire à ma Belle-sœur, que si les Songes en bonne forme estoient des avertissemens infailibles, elle n'auroit plus de Beau-frere dans vingt-quatre heures. Je luy racontay ensuite celui que j'avois fait, & je l'appris aussi à quelques-uns de mes Amis, n'estant pas à Flore en ce temps-là, mais

H ij

92 MERCURE

dans la Ville voisine. Ce fut pourtant sans en prendre l'alarme, & sans rien changer à ma conduite ordinaire, me rapportant à la Providence de tout ce qu'il luy plairoit d'ordonner de moy. Si j'eusse esté assez foible pour me mettre dans l'esprit que j'allois mourir, peut-estre que je serois mort; & qu'il me seroit arrivé comme à ces hommes, dont parle un Historien que je vous ay veu lire, (c'est Procope au deuxiême Livre de la Guerre de Perse) lesquels dans un temps de peste furent frappez de ce fléau de Dieu.

pour avoir seulement songé que les Demons les touchoient, ou leur disoient qu'ils seroient bien-tost dans le tombeau; & que j'eusse ainsi payé par la diminution de mes jours, la peine que meritent les Personnes, qui donnant creance à ces resveries, violent la Loy de Dieu qui le défend. Du moins est-il seur qu'un Canadois n'en eust pas échappé, quand mesme il auroit deu employer les precipices, ou mesme ses propres mains à rendre son songe veritable; parce que les Peuples de ce Pays-là sont absolument persuadez qu'ils ne

94 MERCURE

songent rien qui ne doive arriver. Je ne croy pas , sage Bergere que vous soyez de cette humeur , & que vous voulussiez comme eux , faire effectivement du bien ou du mal à une personne , à cause seulement que vous luy en auriez fait en songe , ou que vous en auriez reçu d'elle de cette manière. L'un ne tire pas à conséquence pour l'autre. L'ame , selon moy , est si irritée de voir que le sommeil la tient prisonniere dans l'obscurité de nostre masse terrestre , en estuy fermant par son pouvoir toutes les portes des sens ,

qu'elle en devient comme folle,
 & ne fait qu'extravaguer tant
 que cette captivité dure ; & il
 y a bien loin de cet estat à celui
 de sa pleine raison & de sa vive
 lumiere ; ainsi, belle Bergere,
 point de créance aux Songes, s'il
 vous plaist. Il vous a semblé
 que vostre cher Epoux environné
 de flâmes brillantes vous deman-
 doit des prières, vous ne devez
 pas croire pour cela, que le Ciel
 vous l'ait osté. Cette figure d'une
 ame en Purgatoire n'est qu'un
 amusement de la vostre, qui ne
 se repose pas mesme la nuit, de
 la pensée d'un objet à quoy elle

96 MERCURE

s'attache tout le jour ; qui vous le représente parmi les feux & les flâmes , dont elle sçait qu'il brûle pour vous , & qui vous demande mal-à-propos pour luy, ce que vous ne luy accordez que trop souvent ; mais ce seroit encore une plus grande erreur , si vous vous imaginez que c'est son ame mesme , qui est venue à vous pendant que vous dormiez , pour ne vous pas faire peur , comme il seroit arrivé si elle vous avoit apparu hors du sommeil. Les ames ne se separent point des corps pour y retourner ; le giste est trop mauvais pour elles.

elles , quoy que beau dans les
jeunes & les charmantes per-
sonnes comme vous. S'il en estoit
autrement, j'aurois veu Plusside
depuis sa mort. Cette Belle dont
vous avez tant oüy parler, m'a-
voit juré dans le fort de nos
affections , un jour de Pasques ,
non seulement au pied des Au-
tels , mais au retour de la sainte
Table , que si elle mourroit avant
moy , elle viendroit me voir , &
me dire de ses nouvelles ; & je
luy avois fait aussi la mesme
promesse avec serment ; & nean-
moins il y a plusieurs années
qu'elle a payé le tribut à la
Janvier 1690. I

98. MERCURE

Nature , sans avoir accompli ce qu'elle devoit à l'amour , & à sa parole. Jugez après cela s'il faut prendre pour une verité , ce qu'on lit du Comte de Bouchain , dans le premier Tome des Croisades , page 279. Ce Comte, dit l'Auteur de ce Livre, sur le rapport d'un autre qu'il cite , estant un soir sur le point de se coucher , après avoir bien combattu durant le jour , vit entrer dans sa Tente le jeune Engelram son Amy , Fils du Comte de Saint Pol , lequel avoit esté ené peu auparavant , au Siege

d'une Ville , appelée Marra , prise d'assaut par les Chrétiens sur les Sarrazins. Comme ce Comte avoit l'ame intrepide , & d'ailleurs pleine de joye de voir son Amy , il luy demanda sans s'étonner , comment il estoit alors en vie , luy qu'il avoit veu mort à Marra. Engelram luy répondit que cela venoit de ce que ceux qui finissoient leur vie pour le service de Jesus-Christ , ne mouroient point. Ce Comte satisfait de cette réponse , & trouvant Engelram beaucoup plus

I ij

100 MERCURE

beau qu'il n'estoit auparavant ; luy demanda encore d'où luy venoit ce nouvel éclat. Engelram luy montra dans le Ciel une admirable Maison ; & luy en faisant remarquer la beauté , luy répartit que c'estoit de-là , que venoit celle qu'il trouvoit en luy ; & comme le Comte demeura ravi d'admiration à la veüe de ce Palais celeste , Engelram luy dit encore ; je vous apprens qu'on vous en prepare un beaucoup plus beau ; adieu jusqu'à demain ; puis il dis-

parut. Jugez, dis-je, Madame, si ce recit est veritable, après celuy que je vous ay fait. Comment, une personne revient-elle sans l'avoir promis; si une autre ne revient pas, après l'avoir solennellement juré? car enfin, l'Auteur des Croisades, ny celuy dont il a tiré l'apparition d'Engelram, ne disputent point qu'il se fust engagé de retourner après sa mort auprès du Comte son Amy, & bien des gens certifieront que Plusside m'avoit donné parole de revenir après la sienne auprès de moy, & parole sacramentale;

102 MERCURE

si ce mot se peut employer. Vous me répondez peut-être que Dieu ne luy en a pas accordé la permission. Ah pour cela je n'en doute pas. Nostre pacte n'étoit fait que sous cette condition, sans quoy rien ne se doit entreprendre & ne se peut exécuter; mais je croy aussi que Dieu ne l'accorda jamais à personne, si nous en exceptons Samuel qui apparut à Saul, & quelques-uns de ceux qui ressuscitant avec Nostre-Seigneur, se montrèrent à des Personnes devotes de Jerusalem. Hors ce peu d'exemples, l'Histoire, ce me semble,

n'a rien d'assuré sur ces retours de l'autre monde. Euridice, dans la Fable, fit bien quelques pas pour revenir en celuy-cy, mais ils ne furent pas en grand nombre, & l'attrait du centre & du repos éternel l'emporta bien vifte sur l'inclination qu'elle avoit pour la lumière. Je vous ay déjà raconté un de mes songes, il faut que je vous en apprenne encore un autre, avant que de vous expliquer plus clairement mes pensées sur tant de prétendues apparitions d'âmes & d'esprits, qu'on trouve dans les bons Auteurs, aussi-bien que dans les

104 MERCURE

mauvais. On m'envoya fort jeune dans une Ville éloignée de sept lieues de ma Terrenatale pour me dépayser, & pour m'apprendre à écrire; & estant retiré de là, après cinq ou six mois on me fit passer chez un de mes Parens, où mon Pere nouvellement revenu de l'Armée, s'estoit rendu, & m'avoit mandé. Il vit mes exemples, & les trouvant assez bonnes, il ne laissa pas de témoigner qu'il doutoit si elles estoient de ma façon; & sortant une aprèsdînée pour aller faire une visite dans le voisinage, avec la Dame du lieu où nous estions,

GALANT 105

il me recommanda d'écrire dix ou douze lignes pour le relever de ses doutes. Mon devoir me fit donc aussitôt après son départ monter dans la chambre qu'on nous avoit donnée ; & y ayant cherché mes commoditez pour écrire à mon aise, je me mis, petit garçon que j'étois, à genoux devant un fauteuil, sur lequel je plaçay mon papier & mon encre. Pendant que j'écrivais, j'entendis sur l'escalier, des gens qui portoient du bled aux greniers ; & m'estant levé de ma place je détournay un pan de tapisserie, & je vis une petite Salle

106 MERCURE

ouverte, où mon Pere s'entrete-
noit avec la Dame du lieu, assis
auprès d'elle. Comme j'avois vû
l'un & l'autre monter en Carosse
& sortir du Chasteau, ie fus fort
surpris de les appercevoir dans
cette Salle. La frayeur se joî-
gnit à l'étonnement. Je laissay
aller la tapisserie, & quitant la
chambre, ie descendis l'escalier
au plus viste, & entray tout
effaré dans l'Office qui estoit au
bas. Une Femme de Charge qui
remarqua quelque alteration sur
mon visage, me demanda ce que
j'avois. Je luy en fis le recit. Elle
me dit honnestement que ie ré-

vois, & que Madame la Mar-
quise & mon Pere ne revien-
droient de plus d'une heure. Je
n'en voulus rien croire, & ie
demeuray vers la porte de l'Offi-
ce iusqu'à ce qu'enfin ie les visse
arriver. Ma peine ne se redoubla
pas peu à cette veuë; ie n'en dis
pourtant rien à mon Pere, mais
quand il me voulut envoyer cou-
cher avant luy, quelque temps
après le soupé, tout ce que ie
pus gagner sur moy, fut de me
laisser conduire hors de sa pre-
sence. Je l'attendis pour aller
dans nostre chambre, & ie n'y
voulus rentrer qu'avec luy.

108 MERCURE

Etonné de me trouver encore lors qu'il se retira, il ne manqua pas de me demander ce qui m'avoit retenu; & après quelques vaines excuses, ie luy avouay que j'avois peur, parce qu'il revenoit des Esprits dans cette chambre. Il se moqua de ma crainte, & s'informa de moy à qui j'avois ouy tenir ce sot discours. Je luy racontay alors mon aventure: & il ne la sceut pas plûtoſt que prenant ſoin de me detromper, il me fit conduire aux greniers, & pour mieux dire, au galetas où aboutiſſoit l'eſcalier. On m'y donna à connoiſtre qu'ils n'eſ-

toient pas propres à recevoir du Bled, qu'il n'y en avoit point, & qu'il n'y en avoit jamais eu : & comme à mon retour auprès de luy il me demanda l'endroit où j'avois levé la tapisserie, & vû la Salle ouverte, je le cherchay de tous les costez pour le luy montrer, mais ce fut en vain, je ne trouvay point d'autre porte dans les quatre murailles de nostre chambre, que celle de l'escalier. Des choses si opposées à ce que j'avois crû tres-veritable, m'alarmerent encore plus qu'auparavant, & je m'imaginay sur le recit que j'avois ouy

IIo MERCURE

*faire des Esprits Follers , que
quelqu'un d'eux m'avoit causé
ces illusions pour se joüer de moy.
Mon Pere me remontra que ces
amusemens d'Esprits à la baga-
telle, qu'on m'avoit racontez, n'é-
toient que des Fables , & encore
plus Fables que celles d'Esope &
de Phedre. Puis il ajouta que la
verité estoit que je m'estois endor-
mi en écrivant ; que i'avois son-
gé pendant mon sommeil tout ce
que i'avois cru ouïr & voir ; &
que la surprise & la crainte
s'estant iointes , & tout à coup
emparées de mon imagination , y
avoient causé le mesme effet ,*

GALANT. III

qu'y auroit pu produire la verité
mesme. J'eus de la peine en ce
temps-là à goûter ce raisonne-
ment, mais il a bien fallu m'y
rendre dans la suite, comme tres-
inste. Observez pourtant, aimable
Bergere, combien l'impression
de ce songe estoit forte. Je pense
de bonne foy que s'il n'eust esté
dementi par toutes les circonstan-
ces que ie viens de dire, ie le
prendrois encore aujourdhuy
pour une verité, & ie ne m'é-
tonne pas si tant de gens ont eu
la mesme opinion de quelques-
uns des leurs, quelque avancez
en âge, en experience, & en

II 2 MERCURE

raison qu'ils fussent , parce qu'ils
auront pû se les imaginer aussi
fortement que i'avois conceu le
mien , sans avoir rien trouvé
qui les ait desabusez de leurs
fausses persuasions ; en cela
contraires comme moy , à cer-
tain Medecin appelé Belon ,
qui parlant de luy-mesme dans
un Livre qu'il a composé , dit
que s'estant une fois éveillé en
sursaut d'assez bon matin, dans
une Hostellerie où il logeoit, au
bruit de quelques personnes qui
se lamentoient dans la rue , &
s'estant levé en chemise , & mis
à la fenestre pour satisfaire sa

GALANT. II3

curiosité, il avoit aperçeu des femmes êchevelées & à demy-nuës, qui passoient en pleurant & en criant; puis s'estant recouché & rendormy, il avoit en suite raporté à son hoste, comme un songe, ce qui estoit arrivé, ne voulant pas croire cet hoste quand il l'assura qu'il n'y avoit point de songe en ce qu'il racontoit, qu'on l'avoit ouy se relever; qu'on l'avoit vû à la fenestre, & qu'il avoit esté témoin d'une desolation qui n'estoit que trop vraie pour le repos des misérables qui la souffroient. A quoy ie puis encore ajoûter

Janvier 1690. K

114 MERCURE

l'exemple de ce maistie yvrogne,
qu'un Duc de Bourgogne ayant
vû vers le soir endormi sur un
fumier, au milieu d'une rue, fit
par divertissement porter dans
son Palais, deshabiller, mettre
en beau linge à point, & cou-
cher dans une chambre dorée &
dans un lit magnifique, sans
qu'il s'éveillast; & qui le len-
demain matin estant éveillé fut
vestu en Prince, loüé, flaté,
servi, regalé & traité de mesme
insqu'à la fin du iour, que s'e-
stant renyvuré & rendormi, il
fut recouvert de ses guenilles, &
reporté à l'endroit où il avoit esté.

pris. Après quoy ayant curvé son vin, & se trouvant sur le fumier, il crut qu'il n'en estoit pas sorti, & recita comme un Songe, dont la durée ne luy auroit pas déplu, l'heureux iour qu'il avoit véritablement passé dans un Palais, avec toute sorte d'honneurs, de pompes & de delices. Voilà, gentille Bergere, quelles sont les Erreurs de l'imagination. Le Medecin & l'Yvrogne prenoient l'original pour la copie, & le corps pour l'ombre; & moy au contraire, ie prenois l'illusion pour l'effet, & le mensonge pour la verité. Justes fondemens

K ij.

II6 MERCURE

de la Sceptique. Mais ie n'ay pas esté le seul qui ait esté decen de cette maniere. Dion & Brutus, ces deux grands Capitaines, & ces deux sages Philosophes, que Plutarque compare l'un à l'autre, & que je vous ay ouy louer tant de fois, furent sans doute trompez comme moy, dans ces fameuses apparitions d'esprits que cet Auteur leur attribue. Voicy ce qu'il dit du premier. Comme il estoit par hazard un soir tout seul, assis à l'entrée d'une Galerie de son Palais, pensant profondement en

Juy-mesme à quelque chose,
 il ouït tout à coup du bruit ;
 de sorte que jettant la veüe
 sur l'autre bout de la Gale-
 rie , il y vit à la faveur du
 jour qui s'abaissoit , une
 grande & hideuse Femme ,
 tout à fait semblable d'habit
 & de visage aux Furies , de
 la maniere dont on les re-
 presente sur les Theatres , la-
 quelle avoit un balay à la
 main , dont elle nettoyoit la
 Maison. Cette vision l'étonna,
 & il en fut si fort effrayé ,
 qu'il envoya querir ses Amis
 pour la leur raconter ; &

118 MERCURE

estant comme hors de luy-
 mesme , il les pria de ne le
 point quitter cette nuit , dans
 la crainte qu'il avoit que ce
 Spectre ne se presentast en-
 core à luy , lors qu'il seroit
 seul , ce qui n'arriva pourtant
 pas. *Voilà le recit de Plutarque,*
par où il est aisé de juger que
Dion avoit songé ce qu'il croyoit
avoir veu. Toutes les circonstan-
ces concourent à cette pensée. Il
estoit seul , il estoit assis , & c'é-
toit sur le soir. Fatigué sans
doute du travail de la journée ,
travail de corps ou d'esprit , ou
de tous les deux , qui ne croira

pas aisément que dans cet estat
il s'endormit pensant à ce qui le
faisoit resuer ; que durant son
sommeil , il se representa la
Furie dans l'action qu'il la vit ;
et que la surprise et la crainte
s'estant tout à coup emparées de
son ame à cet aspect , comme elles
s'emparerent de la mienne , elles
le firent passer comme moy , du
sommeil au réveil , sans qu'il
s'en apperceust. Je croy qu'il n'y
a pas lieu d'en douter , et ie le
croy avec d'autant plus de rai-
son que les mesmes effets s'en-
suivirent , Dion ayant esté effaré
et épouvanté de son songe ,

120 MERCURE

comme ie le fus du mien. Quant à Brutus , Plutarque rapporte qu'estant une nuit bien tard dans sa Tente , avec un peu de lumiere , s'entretenant dans ses pensées , tandis que tout reposoit dans son Camp , il luy sembla qu'il entendoit quelqu'un entrer dans sa Tente ; si bien que iettant la veüe du costé de la porte il appercent la monstrueuse figure d'un corps de taille énorme & épouvantable , qui se vint presenter à luy sans luy rien dire. Brutus plus étonné du silence du Spectre que de son apparition, eut l'assurance de luy demander qui il estoit

estoit, s'il estoit Dieu ou Homme,
 & quel estoit le sujet qui l'amene-
 noit là. Je suis ton mauvais
 Genie, luy répondit le Spectre,
 & tu me reverras auprès de la
 Ville de Philippe. Eh bien,
 je t'y reverray, luy répondit
 Brutus, sans s'alarmer de cette
 espee de menace. Le Spectre
 disparut après ces paroles, &
 Brutus ayant aussitost appelé
 ses Domestiques, leur demanda
 s'ils n'avoient rien du y, ny rien
 vu. Ils luy répondirent que non;
 après quoy il se remit à veiller
 & à penser comme auparavant;
 mais dès qu'il fut jour il alla
 Janvier 1690. L

122. MERCURE

trouver Cassius son Ami, pour luy conter la vision qu'il avoit eue. Plutarque ajoute à ce recit, dans la suite de la vie de Brutus, ces mots. On dit que ce mesme Spectre qui s'estoit déjà apparu à luy, s'y presenta une seconde fois en la mesme forme & figure, & disparut sans luy rien dire; mais Publius Volumnius, homme sçavant en Philosophie, qui fut toujours avec Brutus dès le commencement de cette guerre, ne fait aucune mention de ce Spectre. Supposons pourtant qu'il luy

apparut une seconde fois auprès de la Ville de Philippe, comme il l'avoit promis, cela ne doit pas empescher de croire que ces deux apparitions n'ayent esté de purs Songes. A l'égard de la premiere, tout contribue à le persuader. Brutus couché, quoy que Plutarque ne l'explique pas; la nuit qui estoit extrêmement avancée, il le remarque; ses Domestiques qui ne virent & qui n'entendirent rien, quoy qu'ils fussent proche de luy, & mesme dans sa Tente, puis qu'il ne leur demanda pas seulement s'ils n'avoient rien oüy, mais encore s'ils

L ij

124 MERCURE

n'avoient rien vû ; & qui auroient pourtant deu aussi-bien l'entendre parler au Spectre , s'il luy avoit veritablement parlé , qu'ils l'entendirent quand il les appella ; & enfin la voix du Spectre qui devoit estre bien forte , à en juger par la grandeur de son corps , dont le bruit n'auroit pas manqué d'estre ouy de ses Domestiques , & mesme de les éveiller , eussent-ils esté profondement assoupis , puis que le Spectre n'avoit nul interest à se contraindre & à parler bas. Tout cela , dis-je , nous apprend que Brutus , qui avoit cru veiller

dans ces momens-là , avoit du moins sommeillé , & que si le songe de la figure terrible & menaçante ne luy causa pas de la crainte , il luy causa du moins de la surprise , & que cette impression agissant fortement sur son esprit qu'il avoit naturellement melancolique , luy fit ouvrir les yeux , sans penser qu'il les eust fermez , je veux dire , sans penser qu'il eust dormi. Quant à la seconde apparition , ce ne fut qu'un effet de la premiere , dont l'impression se réveilla après la defaite & la mort de Cassius , lors que se voyant

L iij

126 MERCURE

à la veille d'une deuxième Bataille, il vint à se représenter qu'il pourroit bien avoir le même sort que son Ami, comme il arriva, & il ne faut pas penser que les mêmes songes ne retournent pas, puis que l'expérience apprend le contraire, & qu'il est peu de personnes qui n'ayent songé diverses fois qu'elles tombent dans des puits, ou qu'elles volent proche de terre; ou qu'on les appelle par leurs noms, & qui s'estant même reveillées à ces diverses sortes de songes, ne les ayent pas pris pour des veritez. Vous direz peut estre,

spirituelle Bergere, que les événemens funestes qui suivirent les visions que j'ay rapportées, vous persuadent qu'elles estoient veritables, & que l'histoire du Comte de Bouchain ne marque pas qu'il fust assis comme Dion, ny couché comme Brutus; ny qu'il resvast comme l'un & comme l'autre, pour le pouvoir accuser de sommeil & de songe, aussi-bien qu'eux. J'avouë que l'Histoire de ce Comte dit seulement qu'il estoit sur le point de se coucher; mais comme elle remarque que c'estoit sur le soir, & qu'il avoit combattu durant

L iij

128 MERCURE

le jour, la fatigue avoit pu l'abattre & l'endormir avant qu'il se mist au lit, soit en priant Dieu, soit en pensant à d'autres choses. J'avoüe mesme que Raymond d'Agiles, que cite le nouvel Auteur des Croisades sur l'histoire de ce Comte, luy fait seulement dire, J'ay veu la nuit, non pas en Songe, mais en veillant, le Seigneur Engelram de St. Pol, qui a esté tué à Marra. &c. & qu'ainsi le premier Auteur ne remarque pas que le Comte eust cette vision, le soir sur le point de se coucher, ayant combattu durant le

III J

GALANT. 129

jour, comme l'avance le second qui l'a pu tirer d'ailleurs, sans citation. Mais soit qu'il eust eu cette vision avant que de se mettre au lit, ou après s'y estre mis; avant que de dormir, ou après avoir dormi & s'estre éveillé; je dis que comme Engellram estoit mort depuis peu de jours, le Comte qui pensoit souvent à cet Ami en veillant, put aisément se le mettre dans l'esprit, pendant une surprise du sommeil, ou mesme pendant un sommeil profond; & puis se réveiller imperceptiblement dans le transport de son admiration.

130 MERCURE

pour la beauté du Palais celeste
qu'il s'estoit representé ; & dans
l'ardeur du desir qu'il avoit de
suivre ce cher Ami , en un si bel
endroit : en sorte que ces im-
pressions l'emportant sur celle du
sommeil, il auroit cru voir éveillé,
ce qu'il n'auroit veu qu'en dor-
mi. C'est ainsi , belle Bergere ,
qu'un million d'autres ont fait
des songes dont ils ne se sont
pas apperceus , parce qu'ils en
ont esté empeschez par la force
de quelque mouvement qui s'e-
stoit rendu maistre de leurs es-
prits & de leurs reflexions , &
qui les préoccupoit trop pour leur

donner lieu de douter ; si leur imagination n'avoit point trompé leurs sens. Il est vray que le Comte de Bouchain fut tué dans une attaque, par une pierre tirée d'une machine des Ennemis, le lendemain de la vûe d'Engelrami ; que le Fils unique de Dion se precipita de colere du haut d'un plancher en bas, quelques jours après la vision de la Furie ; & que Brutus se donna luy-mesme la mort, de deplaisir d'avoir perdu la seconde Bataille de Philippe, après le retour de son mauvais genie ; & qu'il semble qu'on doive conclure avec

tous les Auteurs, dont aucun que je sçache, n'a soupçonné que ces trois personnes dormissent, non plus qu'elles mesmes, que les apparitions estoient les avertissemens des maux qui leur devoient arriver; mais sans vous remontrer que Dieu, & la Nature ne font rien en vain, & que de tels avertissemens de maux seroient fort inutiles, puis qu'ils ne les detournent, ny ne les reculent, je vous représenteray seulement que la prudence ne permet pas qu'on juge des choses accidentelles par l'événement, d'autant qu'il relève de

la fortune. Elle veut qu'on en juge par le principe qui les fait agir, qui n'estant icy qu'une cause obscure & incertaine, ne peut rien produire de seur & de réglé. On a veu des millions de Songes de cette nature, & mesme beaucoup plus precis & plus positifs que ceux-là. Le mien en est une petite preuve; mais comme ils n'ont point eu de suites qui y répondissent, on les a ensevelis dans le silence, au lieu que le pur hazard en ayant donné à ces trois-là, on ne les a pas seulement publiez, & consacrez à la posterité, on

134 MERCURE

en a encore voulu tirer des conséquences pour les autres, en les proposant pour exemples, comme si trois flèches qui portent dans le noir, entre cent mille qui le manquent, devoient faire passer pour seure & pour infaillible, la main qui les auroit tirées. Croyez-moy donc, aimable Bergere, ne vous amusez non plus aux Songes qu'aux figures qu'on voit dans les nuées, & persuadez-vous que les Morts ne reviennent non plus que le Temps qui est passé, & qu'ils ne reviendront qu'au son des trompettes celestes, lors qu'elles

nous annonceront les grands
Jours du Seigneur. Voila ce que
je vous puis dire sur ce sujet.
Vous avez Plutarque & Maim-
bourg dans vostre charmante Bi-
bliothèque, vous pouvez les
consulter, si vous doutez que
j'aye ajouté, ou retranché aux
extraits que j'en ay rapportez,
mais assurez-vous qu'ils sont
fidelles, & qu'ils ne dementent
point le caractère de vostre Ser-
viteur, Le Berger de Flore.

Vous sçavez sans doute,
Madame, que les Peres Thea-
tins ont accoutumé de cele-

136 MERCURE

brer tous les ans une Neuvaine solennelle dans les jours qui precedent la Feste de Noël, pour honorer l'attente des Couches de la Sainte Vierge. On y fait tous les jours la lecture d'une pieuse Meditation sur les Prieres de l'Eglise qu'on appelle communément les O, & elle est precedée & suivie d'une excellente Musique. Tantqu'a vescu la feuë Reine Mere Anne d'Austriche de glorieuse Memoire, elle n'a jamais manqué d'assister à cette solennité, & elle y ve-

noit ordinairement accompagnée de ses Augustes Enfants. Pendant que le Roy faisoit sa résidence à Paris, Sa Majesté y envoyoit toujours la Musique, & ne manquoit point la veille de Noël de se trouver au Salut. Son A. R. Monsieur n'a pas oublié une si Sainte Coustume, dont la Reine sa Mere luy avoir donné l'exemple, & à moins que quelque indisposition ne l'en empesche, ce Prince ne se dispense jamais de venir rendre ses hommages à la Crèche du Sauveur.

Janvier 1690.

M

138 MERCURE

naissant. Ainsi il a continué cette année ce pieux devoir, s'étant rendu dans l'Eglise des Peres Theatins le 24. du mois passé, accompagné de Madame & de Mademoiselle. Le Superieur le vint recevoir à la teste de la Communauté, & D. Jean Chrysostome Boursault, Religieux de l'Ordre, & qui est Fils de M^r Boursault, si connu par ses Poësies, fit la lecture de la Meditation en presence de leurs Alteſſes Royales. Cela étant fait, il quitta son Livre, & adressant la parole à Monsieur, il luy fit ce Compliment.

MONSEIGNEUR,

Qu'il est beau de voir le
 Fils de tant de Rois, abandon-
 ner le Dais & le Balustre
 pour se prosterner aux pieds
 d'un Enfant qui naist dans
 une Creche ; & que l'humilié
 sied bien à ceux devant
 qui tous les jours on s'humilie !
 La Foy , qui malheureusement
 n'est pas toujours le partage des
 Grands de la Terre , est l'héritage
 propre de V. A. R. & l'Auguste
 Reyne , à qui vous
 estes redevable de vostre naissance ,
 ne pouvant faire succeder
 ses deux Fils à sa Cou-

M ij

140 MERCURE

ronne , les a fait succeder à sa
Pieté. Tant qu'a duré sa Vie ,
qui a duré trop peu pour les
Maisons Religieuses dont elle
estoit la Mere ; pour les Hôpi-
taux dont elle estoit le secours ;
pour les Veuves dont elle estoit
le refuge ; pour les Orphelins
dont elle estoit l'appuy ; enfin ,
pour tout le Monde dont elle
estoit l'édification ; Tant , dis-je ,
qu'a duré son illustre Vie , elle
n'a jamais manqué de venir
offrir toutes les Couronnes de la
Maison dont elle estoit sortie ,
et de celle où elle estoit entrée ,
au Divin Enfant que V. A. R.

GALANT. - 141

vient adorer aujourd'hui ; &
 du haut du Ciel où ses Vertus
 l'ont placée , prosternée avec
 tous les Anges , devant le Sa-
 crement de nos Autels , elle joint
 encore ses Prières aux Vostres
 pour attirer sur vous les Bene-
 dictions de ce Dieu naissant.
 Kerbe Saint , continua-t-il en
 se tournant vers l'Autel , qui
 vous estes incarné pour nous
 retirer de l'abyfme où nos pe-
 chés nous avoient plongez ;
 Souverain Dominateur dans la
 Maison de David , qui avez
 voulu naître dans la pauvreté ,
 & qui ne témoignez vostre

142 MERCURE

grandeur que par la profondeur de vos abbaiffemens , répandez vos graces sur un Prince si constant à venir dans vôtre Crèche vous donner des marques de son humilité. Il est des premiers à glorifier vostre Naissance , & à vous offrir son cœur. Versez avec abondance vos benedictions sur luy & sur son auguste Famille. Il est peu de Princes sur la terre qui ayent tant de zele pour la gloire de vostre Nom. Pendant qu'une partie de l'Europe favorise , & que l'autre dissimule les outrages que l'on fait à

vostre culte , la France inébran-
lable dans la foy qu'elle vous
a promise , en embrasse elle seule
la défense , & implore vostre
secours contre des Princes qui sont
plus vos ennemis que les siens.
Divin Jesus , qui regnez dans
l'équité & dans la justice , &
qui dans la faiblesse où vous
paroissez , avez toute la puissance
du Dieu des Armées , protégez
des armes qui soutiennent la ju-
stice de vostre cause ; ou plutôt ,
mon Dieu , pour épargner l'effu-
sion de tant de sang Chrestien ,
faites accomplir par tout les
chants d'allégresse que les Anges

144 MERCURE

firent retentir à vostre Naissance.
Gloire à Dieu qui remplit la
hauteur & l'immensité des Cieux,
& la Paix aux hommes qui
sont sur la terre.

Leurs A. R. furent fort satisfaites de ce compliment, & s'étonnerent de la manière noble & aisée avec laquelle ce jeune Religieux le pronça. La veneration que Monsieur conserve pour la mémoire de la Reine-Mere, justifie l'Eloge qu'on a fait de cette Princesse, puis qu'on ne pouvoit prendre ce Prince par un endroit qui luy fust plus sensible,

fenfible, & que c'est le moins
 que doivent les Theatins à
 leur auguste Fondatrice, que
 de témoigner en toutes occa-
 sions l'éternelle reconnois-
 sance qu'ils auront de ses
 bontez & de sa Protection
 Royale.

Sa Majesté a pourveu à la
 Lieutenance de Roy du Gou-
 vernement des Ville & Cha-
 steau de Carentan, & dépen-
 dances, vacante par la mort
 de M^r. d'Heudreville, sur la
 nomination de Son Altesse
 Royale Mademoiselle d'Or-
 leans, à qui cette Place ap-
 Janvier 1690. N

partient , & ce poste est rempli presentement par la personne de Messire Charles-Claude Andrey , Seigneur de Fontenay-Silléri , Seigneur & Patron de Neuville & Baudienville , Capitaine des Chasses & Plaisirs du Roy du Bailliage, anciens ressorts & enclaves de Cotentin. Il a esté long-temps dans le Service, & s'est acquitté avec beaucoup de distinction , des emplois qu'il a eus pendant plusieurs Campagnes , tant en Flandre qu'en Allemagne. Il est de la Maison d'Andrey-

GALANT. 147

de Silléri. Feu M^r de Silléri son Oncle, après avoir dignement servi pendant un grand nombre d'années, mourut en 1679. & M^r de Silléri son Frere fut tué en se signalant à la journée de Senef. Cette Maison est alliée à la plupart de ce qu'il y a de plus illustre dans la Robe & dans l'Epée.

Quelque soin qu'on prenne dans les Estats dont les Peuples sont de la Religion Pretendue Reformée, de publier que tous les nouveaux Convertis de France n'ont qu'un

N ij

148 MERCURE

apparence de Conversion, & qu'ils ne font aucune des fonctions attachées à la Religion Catholique, on voit tous les jours mille choses qui convainquent du contraire. Il est vray qu'elles ne se remarquent pas tant à Paris, que dans les autres Villes du Royaume, non seulement parce qu'il y a toujours eu moins de Calvinistes dans cette Capitale, qu'en certaines Provinces, mais encore, parce que la grande quantité de peuples, fait qu'on y est, pour ainsi dire, comme perdu

dans la foule , & que la vie des particuliers n'y est point connue. Personne n'ignore qu'il y avoit un fort grand nombre de Protestans dans le Poitou , & sur tout dans la Ville de Niort, & il est si vray qu'ils assistent à l'Eglise avec autant de ferveur que les anciens Catholiques , que celle de Saint André s'estant trouvée trop petite pour contenir tous ceux qui ont abjuré le Calvinisme , le Roy qui ne laisse passer aucune occasion de signaler sa pitié, a donné dequoy travailler à

N iij

150 MERCURE

l'agrandissement de cette Eglise. M^r le President de Fontmort dont le zele a toujours paru fort grand pour tout ce qui regarde la veritable Religion, & qui n'a épargné ny soins ny depenses pour la faire fleurir, a eu soin de l'employ des deniers que Sa Majesté a donnez pour cet Ouvrage, qui fut achevé la veille des Rois. Le lendemain, M^r de Fontmort fit poser la Croix sur le frontispice de cette Eglise, avec les Armes du Roy, & l'on celebra une Messe

GALANT. 151

solemnelle , où assisterent tous les Corps de Justice , & tout ce qu'il y a de personnes de qualité & de distinction dans la Ville , & aux environs. Le Pere Mainard de l'Oratoire, qui est fort goûté des nouveaux Convertis de la Province , y prescha , & fit un Elogé du Roy qui répondit à la beauté de la matiere. Le *Te Deum* fut chanté ensuite , & suivy de toutes les démonstrations de la plus parfaite joye. La Mousqueterie & les Cloches de la Ville se firent entendre

N. iiij.

aussi-bien qu'une infinité
d'instrumens guerriers.

M^r le Duc de Beauvilliers,
Fils de M^r le Duc de Saint
Aignan, & le seul qui reste
du premier lit, ayant eu huit
Filles, commençoit à appre-
hender de n'avoir point de
Garçons; mais enfin, Madame,
la Duchesse de Beauvilliers
luy en vient de donner un,
ce qui a causé beaucoup de
joye dans toute cette Mai-
son. Monseigneur le Duc de
Bourgogne & Madame la
Duchesse de Chevreuse l'ont
tenu sur les Fonts.

Vous me demandez des nouvelles de la Tonvne , & si on continuë à y porter de l'argent avec le mesme empressement que je vous l'ay déjà marqué une fois. Je répondray à cela qu'elle seroit à present remplie , si on pouvoit resévoir chaque jour tout l'argent que l'on y porte. Quoy qu'il fust permis à chacun d'y prendre plusieurs parts , on avoit peine à s'imaginer qu'il y eust personne qui en prist plus de deux ou trois , qui font deux ou trois cens écus. Cependant il se

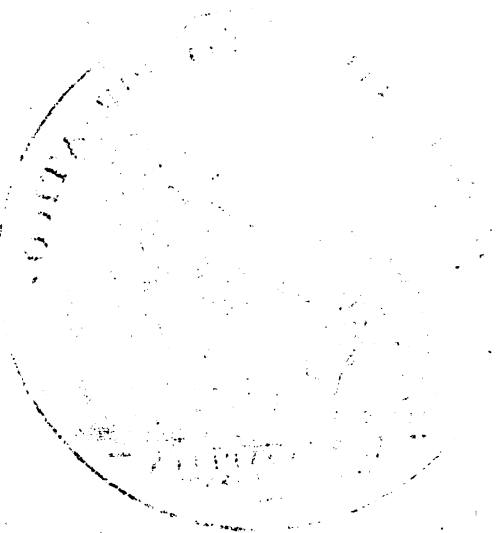
54 MERCURE

trouve non seulement des personnes de la première qualité qui ont pris de ces parts pour vingt & trente mille livres, mais même des Particuliers qui ont donné jusques à dix mille écus pour en avoir. M^r. Prudhomme, Maréchal des Logis des Gardes Françaises, est de ce nombre. Comme il est fort connu, je vous le nomme afin que chacun connoisse que je ne dis rien que de véritable.

En jettant les yeux sur la Médaille que vous trouverez icy, vous connoistrez d'a-



Edouard Sculpsit



GALANT. 155

bord qu'elle ne peut regarder que les grandes actions dont la vie du Roy est remplie, & qu'il n'y a point aujourd'huy d'autre Souverain en Europe capable de reduire l'Afrique à plier le genouïl devant luy. Je vous enverray le mois prochain selon ma coûtume, les nouveaux Jettons qui ont paru au premier jour de l'année.

On a mis depuis peu au jour un Livre, dont la dépense doit avoir esté grande, puis qu'il est tout gravé au burin. Il est intitulé, *Refle-*

156 MERCURE

actions sur quelques paroles de
Jésus-Christ, particulièrement
sur les sept dernières qu'il a
prononcées sur la Croix, pour
servir d'un saint Entretien à
l'Âme Chrétienne pendant la
Messe. Ce Livre est de M^r
Nicolas, qui en a déjà fait
imprimer plusieurs autres,
sans y avoir mis son nom.
On le trouve à l'Aigle, rue
S^t Jacques, chez M^r Bon-
nard, à qui le Public en doit
la graveure. Comme elle est
beaucoup plus belle & plus
nette que l'impression, les
yeux sont aussi satisfaits que

l'esprit de la lecture de ces fortes d'ouvrages.

Il n'y a jamais eu personne qui ait porté si loin la Géographie que M^r Sanson d'Abbeville. Aussi peut-on dire que toute la France, ou plutôt toute la Terre luy est redevable, puis qu'il en a fait connoître une infinité d'endroits dont on n'auroit jamais parlé sans luy, & qu'il a donné une parfaite connoissance de ceux dont on n'avoit que des lumières imparfaites. On vient de réimprimer son introduction à la

158 MERCURE

Geographie , où sont indiquées les Sciences , dont la Geographie emprunte plusieurs principes , la description des différentes manieres dont cette science est représentée , l'explication des termes de toutes les parties de la Geographie , une instruction des Cartes , la Geographie Astronomique , qui explique la correspondance du Globe terrestre avec la Sphere , la Geographie naturelle , qui donne les divisions de toutes les parties de la Terre & de l'eau ; la Geographie historique qui considere la terre ,

Par les Etats Souverains.

Par l'étendue des Religions.

*Par l'étendue des principales
Langues.*

*Par les différentes especes ou
races d'hommes.*

Par leurs couleurs.

*Et par la forme extérieure
du corps.*

Cette seconde Édition est beaucoup plus ample que la première. On peut juger de l'utilité d'un Volume qui contient tant de choses sans qu'il soit besoin d'en rien dire. Ce Livre se trouve chez l'Auteur aux Galleries du

160 MERCURE

Louvre, vis à vis l'Eglise de Saint Nicolas.

Vos Amies qui ont demandé le *Napolitain* avec tant d'empressement, seront bien-aïses d'apprendre que le Sieur Guerout en a fait faire une Edition nouvelle. Les exemplaires de ce Livre n'ont si-tôt manqué que par le grand succès qu'il a eu. On ne doit pas en être étonné. Les sentimens s'y trouvent par tout si fort selon la nature, qu'il est impossible de ne demeurer pas persuadé des choses qu'on lit. Sur-tout les Lettres de

GALANT. 161

Mademoiselle d'Ossanove
ont un air de verité qui
fait un plaisir inconcevable.
Quelque vives qu'elles soient,
il est aisé de connoître que
l'Auteur ne peut leur avoir
presté que quelque arrange-
ment dans les mots, puis-
qu'on ne scauroit avoir écrit
ce qu'elles contiennent sans
l'avoir senty. Les Lettres Por-
tugaises que l'on a tant ad-
mirées, sortoient hors du vray-
semblable par la violence de
la passion qui estoit outrée,
mais celles-cy sont l'effet d'u-
ne tendresse, non seulement
Janvier 1620. O

permise, mais ordonnée par un Père, & qui ayant un mariage arresté pour but, a pû obliger un jeune cœur de s'abandonner sans aucun scrupule à ce que l'amour a de plus sensible.

Madame la Comtesse de Grignan ayant voulu sçavoir ce qu'estoient autrefois en Provence les Troubadours & la Cour d'Amour, M^r de Calvy ressuscita Guillaume Adheimar, un des Ancestres de M^r le Comte de Grignan, pour luy en porter des nouvelles. Ce Gentilhomme fut

un Troubadour celebre, qui
 compoſa d'excellens Ouvra-
 ges, & qui mourut d'amour
 pour la Comteſſe de Die.
 Dans ce temps-là, les Gentils-
 hommes les plus diſtinguez
 de la Provence ſ'appliquoient
 à la Poëſie. Les Comtes de
 Provence en faiſoient eux-
 meſmes; & les Princes Etran-
 gers avoient chez eux des
 Troubadours qui leur appre-
 noient cette Langue, & la
 maniere de faire des Vers
 Provençaux. Alors les Dames
 tenoient Cour d'amour ple-
 niere en quelques endroits.

O ij

164 MERCURE

de la Provence, où elles prononçoient des Arrests sur les questions qu'on leur envoyoit. C'est de là qu'on a tiré les Arrests d'amour compilés par un Procureur du Parlement de Paris. *Troubadour* signifie *Inventeur*, du mot Provençal *troubar*, qui veut dire *trouver*, *inventer*.

25

22255522 222255252

LE TROUBADOUR

ADHEIMAR.

A Madame la Comtesse
de Grignan.

Voicy, belle Comtesse, un fa-
meux Troubadour,
Sorti pour vous du tenebreux se-
jour.

Le Provençal semblé de gloire
Suivoit jadis les Loix de l'Empire
amoureux.

Vous voulez les sçavoir. Né dans
ce temps heureux,

Je viens avec plaisir vous en faire
l'histoire.

166 MERCURE

Moy que l'on voit briller parmy les
grands Ayeux ,
De vostre illustre Epoux , l'honneur
de mes Neveux.

2

La Cour d'amour fut une Cour
pleniére ,
Le beau Sexe y gardoit une puissance
entière ,
Des Dames dont l'esprit égaloit les
attraits ,
Y prononçoient ces beaux Arrests,
Que l'Amour leur dictoit luy-
mesme ,
Il parloit par leur bouche, & regnoit
dans leurs cœurs.
Tout en reconnoissoit l'autorité su-
prême ,
Barons, Princes, Rois, Empereurs.
S
Les doctes Filles du Parnasse,

*Delices autrefois du Grec & du
Romain ,*

*Dans cette Cour prenoient leur
place.*

*Alors un Troubadour par un trans-
port divin*

*Sceut donner à sa Muse une nouvelle
grace.*

*C'est luy qui le premier soumis à la
raison ,*

*Fit au bout de deux Vers sentir le
mesme son ,*

Et variant cette harmonie ,

Rendit leur douceur infinie.

S

*Cet ornement nouveau charma tout
l'Univers ;*

*Les Poëtes d'abord en parerent leurs
Vers ,*

*Ces Vers dont la delicateffe
Egaloit ceux de Rome & de la
Grece.*

168 MERCURE

C'est là qu'ils chantoient leur
amour,

Qu'ils proposoient des questions ga-
lantes,

A ces Dames sçavantes
Qui présidoient dans cette Cour.

S
Durant ces siècles d'innocence
Qu'on voyoit peu d'infidelles A-
mans !

Dans les plaisirs, ou parmi les
tourmens

Nous avions la mesme constance.
Quelles Dames aussi vid-on regner
sur nous ?

Leur vertu, leur beauté, leur air,
leur palitesse,

Nous faisoient voir, grande Com-
tesse,

Ce qu'aujourd'huy le monde admire
en vous.

On

On les voyoit fierement se défendre
Des premiers soupîrs d'un cœur
tendre ;
Elles ne se rendoient qu'à de lon-
gues amours,
Et quand elles aimoient, elles ai-
maient toujours.

Pour moy, jusqu'au trépas Adorateur
fidelle
Des yeux qui m'avoient charmé.
J'expiray devant ma Belle,
Constant, & constamment aimé.

Une mort si digne d'envie
Fut admise, & ne fut pas suivie.
Par vous on l'a veu suivre. Un
Peintre audacieux
Fut consumé du feu de vos beaux
yeux ;
Il n'est pas seul ; plus d'une Ombre
Janvier 1690. P

970 MERCURE

M'a dit sur nostre sombre rive,
Les charmes de Grignan ont causé
mon trépas.

Je n'en fais point surpris quand je
vois vos vœux appas.

Moy-mesme Ombre antique &
glacée,

Si la nuit du tombeau ne me venoit
convenir;

Je souffrirois pour vous ce que me fit
souffrir;

L'ardeur de mon amour passée,
Et je mourrois encor si je pouvois
mourir.

La Fable qui suit est du
mesme M. de Calvy, qui a
fait parler si galamment le
Troubadour Adheimar.

SS2S2SSS2.222S22S2

L'ASNE-LION.

VN Asne un jour broutant
 l'herbe d'une Prairie
 Vit la peau d'un Lion ; il en trem-
 bla de peur ;
 Il le crut à l'instant vray Lion de
 Lybie ;
 Mais ensuite ses yeux rassurerent
 son cœur.
 Ne craignons rien , ce n'est que la
 peau de la Beste ;
 Allons , dit-il. Il s'en saisit ,
 S'en couvre & marche avec grand
 bruit ,
 Battant les flancs , levant la teste.
 Devant l'Asne-Lion. tout tremble ,
 tout s'enfuit ;

P ij

172 MERCURE

L'Animal s'applaudit & rit de leur
foiblesse :

Mais son Maître effrayé fuyant
avec vitesse,

L'Asne pour l'arrester luy fait ouïr
sa voix.

Le rugissement ridicule

Rassure le Maître, il recule,
Et d'un coup de bâton luy fait sentir
le poids.

Honteux de sa frayeur extrême,

Il dit plein d'indignation,

Un Asne, la lâcheté même,

S'ose couvrir de la peau d'un
Lion !

Ainsi mille faquins dans le siècle où
nous sommes

Cachent leurs noms obscurs sous
des noms glorieux ;

Leur puissance, leur train éblouissent
les yeux,

*Mais les voit-on de près ; à peine
sont-ils hommes.*

Les engagements de tendresse ont leur agrément, mais il faut toujours en craindre la fin, & elle arrive quelquefois d'une manière fâcheuse ; qui fait qu'on regrette tout le temps qu'on a donné à ce que l'on jugeoit digne de l'estime la plus forte. Un jeune homme de qualité & assez bien fait, recommandable d'ailleurs par ses belles qualitez, avoit pris de l'attachement pour une Veuve ; dont je n'entreprendray point

P iij

174 MERCURE

de vous expliquer le caractère ; vous en jugerez par l'événement dont je vais vous faire part en peu de paroles. Quelque empressé qu'il parût pour elle , il ne luy rendoit jamais visite que l'après-dînée , parce qu'un employ considérable dont il s'acquittoit avec honneur , l'occupoit tous les matins. Il est vray que de temps en temps elle venoit l'attendre chez luy un moment avant qu'il y rentrast , estant bien-aise de luy témoigner par ces petits soins , combien ceux qu'il luy

rendoit de touchants fen-
 blement. Il faisoit un dépen-
 se proportionnée au bien qu'il
 avoit & à il affectoit d'en pou-
 voir des Laquais bien faits,
 & d'une tres grande propre-
 té. Il en avoit un couple, les
 autres de fort bonne mine
 qui avoit sa confiance. Il s'en
 servoit pour les Messages qu'il
 faisoit faire à la Veuve, ou
 pour les Billers qu'il luy écri-
 voit, & ce privilege luy avoit
 donné un air de fierté qu'il
 laissoit paroître dans toutes
 ses actions. Le jeune Amant
 de la Dame s'estant un jour

trouvé d'assez bon matin dans son cabinet, résolut de profiter de l'occasion, en entrant chez elle. Il ne parla à personne, parce que la porte de la rue estoit ouverte en aussi bien que celle de l'antichambre, où il monta sans estre apperceu. Apparemment la Femme de Chambre qui avoit le secret de sa Maistresse, & qui entra presque en mesme temps, avoit cru ne risquer rien en s'éloignant un moment sans avoir fermé la porte. Le jeune Amant ne fut pas fâché de pouvoir porter luy-

même à la Veuve l'avis de son arrivée. Il ouvrit sa chambre tout d'un coup, & la vit à sa toilette. Elle n'auroit pas manqué de l'y recevoir agréablement si elle oust esté sans compagnie; mais elle avoit auprès d'elle un jeune homme qui devoit l'embarasser. Il estoit en Robe de Chambre de brocard d'or, & avoit une chemise d'une toile de Hollande fort fine, garnie de Point d'Espagne, un peu entr'ouverte, & attachée négligemment d'un ruban couleur de feu. Il avoit aussi un

178 MERCURE

bonnet de nuit piqué de
Marseille, chaudière de den-
telle, avec une coiffe garnie
de Point de France. Trois ou
quatre mouches placées en
divers endroits de son visage
relevoient son teint qu'il a-
voit fort beau. Ils se regar-
derent tous avec beaucoup de
surprise, & celle du jeune
Amant alla jusques à l'excès,
lors qu'ayant envisagé fixe-
ment le Cavalier à robe de
chambre, il le reconnut pour
celuy de ses Laquais en qui il
se confioit le plus. Il prit son
party sur l'heure, & après

avoir fait une grande révérence, il se retira en disant d'un ton assez tranquille à la Dame, qu'il se réjouissoit avec elle de son illustre conquête, & qu'il se garderoit bien d'avoir jamais des prétentions avec un Rival si dangereux. Il n'a point vû la Dame depuis ce temps-là, & l'histoire ne dit point ce que le Laquais est devenu.

Je ne feray point difficulté de vous apprendre aujourd'hui ce qui s'est passé à l'ouverture des Audiences du Parlement de Paris, après la

186 MERCURE

St. Martin, puis que les choses
 quel'on n'a point socuës font
 toujours nouvelles pour ceux
 qui n'en ont point entendu
 parler. M^r Erard, fameux
 Avocat, plaçant la première
 Cause du rôle de Vermandois,
 par lequel on ouvre
 toujours ces Audiences, prit
 occasion de complimenter
 M^r le Premier Président au
 nom du Barreau, sur la hau-
 te dignité où il avoit plu au
 Roy de l'élever. Le sujet de
 la Cause n'estoit pas fort
 éclatant. C'estoit un Appel
 comme d'abus, interjeté par

un Curé du Diocèse de Laon, d'une Ordonnance rendue par le Grand-Vicaire dans le cours de sa Visite, par laquelle il avoit enjoint à ce Curé de se retirer pendant six semaines dans le Séminaire de Laon, pour y reprendre l'esprit de son Etat, & jusque-là il l'avoit interdit de toutes fonctions curiales. Cela estoit fondé sur les plaintes faites par les Paroissiens, que le Curé nourrissoit beaucoup de Bestiaux, & en faisoit une espèce de commerce, & qu'il avoit plu-

182 MERCURE

ſieurs Procés. M. Etard qui plaidoit pour luy, après avoir établi les moyens d'abus, examina au fond les deux Causes ſur leſquelles le Grand-Vicaire avoit rendu cette Condamnation, & fit voir qu'elles n'avoient pas deu y donner lieu. Il ajouta que ſi l'Eglise dans les premiers ſiècles avoit défendu à ſes Enfans de plaider devant les Juges ſeculiers, cette déſenſe qui eſtoit commune à tous les Chreſtiens, n'eſtoit fondée que ſur ce qu'en ce temps-là les Juges ſeculiers eſtoient

Payens. Mais que dans le temps où les Tribunaux séculiers sont remplis de Juges, non seulement soumis à l'Eglise, mais d'une probité reconnue; dans ce temps où le plus sage, & le plus religieux des Princes apporte une application particulière à ne mettre dans les premières Charges de la Magistrature & de l'Estat, que des personnes d'une vertu éminente, qui entrent dans les sentimens qu'il a pour l'Eglise; & que l'on peut dire qui apportent dans les fonctions séculières

des mœurs dignes du Sacerdote, on ne peut trouver mauvais que les Ecclesiastiques qui ont le malheur de souffrir quelque injustice, en portent leurs plaintes devant les Juges préposés pour leur rendre justice.

Ne voyons-nous pas même, Messieurs, continua-t-il, les Prelats les plus réguliers reconnaître très-souvent votre autorité, & se louer hautement de la protection qu'ils reçoivent de vous ? Vous avez ouï, Messieurs, la reconnaissance solennelle qu'un des plus illustres d'en-

tre eux * en a faite depuis peu de jours, & la déclaration qu'il fit mesme au nom de tout le Clergé, qu'ils auroient encore plus volontiers recours à vostre Justice, pendant que vous aurez pour Chef ce grand Magistrat que le Roy s'est, pour ainsi dire, osté à luy-mesme, afin de le donner à ses Peuples, préférant selon sa coûture leurs besoins à son interest, & qui ayant cessé d'estre le Censeur public par sa Charge, continuë de l'estre par ses mœurs, & par ses exemples. Au milieu de ces applau-

* Mr. l'Archevesque, Duc de Reims.

Janvier 1690.

Q

186 **MERCURE**

dissemens que tous les Ordres donnent à son élévation, le Barreau qui doit y prendre plus de part, ne peut demeurer dans le silence. Permettez, Messieurs, qu'il témoigne publiquement par ma bouche la joye qu'il ressent avec tout le Royaume, de voir dans cette éminente Dignité la plus éminente vertu, d'y voir celui à qui l'estime publique la destinoit, & dont le choix laisse à douter si c'est le Peuple qui obeït à la volonté du Roy en le recevant de sa main, ou si c'est le Roy qui défere au souhait de ses Sujets en les luy

soûmettant. Quels avantages
 tout l'Etat ne doit-il pas at-
 tendre de ce concours de l'es-
 time du Souverain , & de la
 confiance des Peuples dans la
 personne de ce sage Mediateur !
 Quel repos d'esprit pour tous
 ceux qui auront besoin de re-
 courir à la Justice , de voir leur
 sort entre les mains d'un Juge
 qui ne peut estre ny surpris par
 l'artifice , ny seduit par l'amitié,
 ny prevenu par la cabale , ny
 ébranlé par la faveur ! Mais
 quel bon-heur pour nostre Ordre
 en particulier , de revoir à la
 teste de ce Parlement le sang de

Qij

tes grands Hommes , qui dans cette même place n'ont pas esté seulement les Protecteurs du Peuple en general ; mais qui ont honoré les Gens de Lettres en particulier d'une protection singuliere ! Pouvons-nous douter que celuy en qui nous voyons réunies comme par droit de succession , toutes les excellentes qualitez de ces grands Personnages ; la profonde érudition & la modestie de Christophe de Thou ; la sagesse & la fermeté d'Achilles de Harlay ; la grandeur d'ame & la superiorité de Genie de Pomponne de Bellievre ,

l'indifference des uns & des autres pour les richesses, leur passion pour la vraie gloire, leur amour pour la justice, leur zèle pour le bien Public & pour la gloire du Roy; Pourvons-nous, dis-je, douter qu'il ne leur succede aussi dans l'estime qu'ils ont eue pour nostre Profession, & dans le soin qu'ils ont pris d'en augmenter le lustre & la dignité?

Vous nous en avez déjà donné, Monsieur, tant de precieuses marques que nous ne pouvons en faire assez éclatter nostre reconnoissance; mais sur tout

nous n'oublirons jamais l'honneur que vous avez fait au Barreau, lors que vous choisistes cette Milice, pour y faire le premier essay des forces de cet illustre Athlete, élevé dans le sein de la vertu, qui marche déjà d'un pas si assuré sur vos glorieuses traces, & de qui la sagesse & les rares talens cultivés par vos soins ont prévenu l'ordre de la nature, & mérité avant l'âge la pourpre dont il vient d'estre revêtu. Heureux si par nostre profond respect pour vostre personne, par une application continuelle à nos devoirs,

GALANT. 191

par nostre exactitude à observer les sages regles que vous nous prescrirez, nous pouvons meriter que vous nous continuiez une protection qui nous est si glorieuse, ~~et~~ que nous regarderons comme la plus noble récompense de nos travaux. Mais plus heureux, encore si ce Palais peut jouir pendant une longue suite d'années de la felicité de vous posséder, sans que les mesmes vertus qui luy ont procuré ce riche present, le luy fassent enlever.

Fasse le Ciel, que comme le grand Achille de Harlay vostre Bisayeul, a esté dans cette pla-

192 MERCURE

ce l'ornement de la fin du dernier
 siecle, & du commencement du
 vostre, vous puissiez après celui-
 cy continuer bien avant dans
 l'autre à gouverner cet auguste
 Tribunal ; afin que deux siecles
 differens ayent part à un si
 grand bonheur ; & que vostre
 gouvernement qui sera entiere-
 ment semblable au sien par la
 maniere dont vous ferez regner
 la justice, luy ressemble aussi pour
 sa durée. Quelque paralelle que
 la Posterité fasse ensuite entre
 vous deux, la gloire de l'un
 n'effacera rien de celle de l'autre,
 puis que vous vous la commu-
 niquerez

niquerez reciproquement.

Je vous entretiens fort rarement de ce qui se passe entre l'Armée de l'Empereur & celle des Turcs , parce que je ne pourrois vous mander que ce qui est dans les Nouvelles publiques , imprimées dans les Pays Etrangers. Ces Nouvelles sont accommodées à la Cour de Vienne, & comme on n'en sçait que par cette seule voye, on ne doit pas y ajouter entierement foy. Ce n'est pas que l'on ne doive demeurer d'accord que les Armées de l'Empereur ont

Janvier 1690.

R

194 MERCURE

beaucoup avancé dans les Terres Ennemies, mais comme il n'y a aucune Place forte dans toute l'étendue du Pays qu'elles occupent, ce qu'elles ont fait doit plustost estre regardé comme de grandes courses, que comme des conquestes solides. Quand on est si avancé, on est quelquefois obligé de reculer, & ces sortes d'avantages ne donnent souvent que de la gloire au Vainqueur. La terreur panique qui a fait ceder les Ennemis estant passée, ils se rendent d'autant plus aisé-

anent maîtres du Pays où
l'on s'est avancé, qu'il est
contigu au leur, & que ceux
qui l'occupent se trouvent
éloignez de chez eux. Les
Vainqueurs ne s'estant point
attendus aux grands avanta-
ges qu'ils ont remportez ino-
pinément, & n'ayant pris
aucunes mesures pour les con-
server, leur Armée se trouve
foible dans une grande éten-
due de Pais qu'elle ne scau-
roit garder. Les longues mar-
ches la font aussi beaucoup
diminuer, & le changement
d'air & de nourriture, em-

R ij

porte quantité de Soldats ; de sorte qu'il arrive bien souvent qu'après avoir fait un grand éclat on a plus perdu que gagné. Aussi les Politiques soutiennent-ils, que les bonnes Conquestes & dont on peut tirer de l'utilité , sont celles que l'on fait pied à pied. Il y a une preuve incontestable , qui fait voir que les succès de la Campagne de Hongrie ne peuvent estre entièrement comme on les a debitez , puis que si cela estoit , les Ambassadeurs Turcs feroient des

propositions plus avantageuses à l'Empereur que celles de l'année dernière. Cependant ils n'en font aucune, de l'aveu même de la Cour de Vienne. Ce fait parle, & s'ils estoient dans l'état ou tant d'Imprimez les ont fait paroître, il faudroit qu'ils demandassent la Paix à genoux, leur Empire ne devant plus avoir de Troupes, puis que si l'on calculoit ce que les Nouvelles publiques étrangères en ont fait périr cette année, on y trouveroit plus de cent mille hom-

R iij

198. MERCURE

més ; mais ces nouvelles sont aussi peu croyables là dessus , que sur ce qu'elles ont dit touchant les Revoltez de Catalogne. Elles ont assuré que M^r. le Duc de Noailles avoit intelligence avec eux , & qu'il estoit demeuré dans leur País , pour voir quel succès auroit cette revolte , & pour prester la main aux Rebelles. Il est néanmoins certain qu'il y avoit quatre mois que ce Duc estoit party de Catalogne lors qu'ils ont fait imprimer ces nouvelles. Il avoit depuis son départ tenu

les Etats de Languedoc , & s'estoit rendu auprès du Roy, pour servir son Quartier de Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté. Quand on parle contre des veritez si connues , il faut qu'on impose beaucoup sur ce qui l'est moins, comme les affaires de Hongrie , ou que l'on craye les Peuples des lieux où l'on écrit bien credules , ou bien ignorans de ce qui se passe dans le monde.

Le soir du 3. du mois passé M^r Cenci, Vicelegat d'Avignon, monta à l'Eglise Me

R. iiij

200 MERCURE

ropolitaine, où l'on chanta
le *Te Deum* en Musique,
pour rendre grâces à Dieu de
l'exaltation du Cardinal Or-
toboni au Pontificat. Il y
avoit plus de deux cens flam-
beaux de cire blanche allu-
mez, ce qui faisoit un tres-
bel effet. M^r le Vicelegat
marcha precedé de la Com-
pagnie des Suisses & de la
Garde ordinaire, & accompa-
gné de M^r Gaddi, Auditeur
& Lieutenant General de la
Legation des Auditeurs de
Rome; du Vicegerent de la
Chambre Apostolique, des

Juges de S.^t Pierre , du Vigui-
er, Consuls, & autres Ma-
gistrats, & Officiers du Pape,
& de la Ville, & de toute la
Noblesse. Ensuite il descen-
dit à la Place du Palais, où il
fit allumer un feu qu'on y
avoit préparé. Le lendemain,
tout le Clergé Régulier & Se-
culier se rendit le matin
dans l'Eglise Metropolitaine,
& marcha de là procession-
nellement à celle des Peres
Cordeliers. M.^r le Vicelegat,
precedé & accompagné com-
me le jour précédent, suivit
la Procession, & lors qu'il

202 MERCURE

fut monté sur le Trône que l'on a accoutumé de luy dresser, M^r de Garense, Prevost de Nostre Dame, chanta la grand^e Messe, après quoy M^r l'Abbé de Tulle prononça en Latin le Panegyrique du Pape avec beaucoup de succès. Cela estant fait, la Procession, & M^r le Vicelegat retournerent dans le mesme ordre à l'Eglise Metropolitaine. Il y eut pendant trois jours des Illuminations extraordinaires au Palais Apostolique, à l'Hostel de Ville, & à toutes les Maisons, avec

de grands feux de joye & d'artifice dans toutes les Places publiques.

Messire Gilbert de Choiseul-du-Plessis-Praslin, Eveque de Tournay, Docteur de la Maison de Sorbonne, mourut à Paris le 21. Decembre dernier, âgé de soixante & dix huit ans. Il avoit esté nommé Eveque de Comenge en 1644. & fut transféré à Tournay en 1671. Il estoit d'une profonde érudition, & d'une fermeté inébranlable dans les choses qu'il croyoit justes. Il a gouverné

204 MERCURE

l'Eglise de Comenge , & ensuite celle de Tournay avec une approbation generale , & a esté reconnu par tout pour un veritable Pere de l'Eglise.

L'Abbaye de S^t Martin d'Aire vaque par sa mort. Il estoit de l'ancienne Maison des Seigneurs de Choiseul , descenduë de Raynier , Seigneur de Choiseul, vivant en 1060. qui fit de grands biens à l'Abbaye de Molefme. Son Frere estoit Cesar , Duc de Choiseul, Pair, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Comte du Plessis - Praslin,

GALANT. 205

Gouverneur des Ville & Païs de Toul. Il eut pour Oncle Charles de Choiseul, Marquis de Praslin, Comte de Chavignon, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roy. Son Pere fut Ferry de Choiseul, Comte du Plessis-Praslin, & son Ayeul Ferry de Choiseul, Seigneur du Praslin & du Plessis, Chevalier de l'Ordre du Roy, mort à la Bataille de Jarnac en 1568. M^{le} le Duc de Choiseul d'aujourd'huy se nomme Cesar Auguste de Choiseul. Il est Duc de Choiseul, Pair

206 MERCURE

de France, Chevalier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, & Lieutenant General des Armées du Roy. Il a esté Gouverneur de Toul, & s'est marié à la Fille de M^r le Marquis de la Valiere, Gouverneur du Bourbonnois. La Maison de Choiseul porte d'azur à la Croix d'or, cantonnée de 18. Billettes de mesme, cinq en sautoir aux cantons d'en haut, & quatre aux cantons d'en bas.

La mort de M^r l'Evesque de Tournay, fut suivie peu de jours après de celle de

Messire Ferdinand de Neufville, Evêque de Chartres. Il fut transféré à cet Evêché en 1657. ayant esté fait Evêque de Saint Malo en 1649. Il estoit aussi Abbé de Saint Vandrille en Caux, de Belleville Sur-Saone, & de Matzac. Il est mort âgé de quatre-vingt deux ans. Il avoit esté autrefois Agent du Clergé, & il en entendoit parfaitement les affaires, de sorte qu'on alloit souvent à luy comme à l'Oracle. Il avoit beaucoup de bon sens & l'esprit juste, & jamais

208 MERCURE

personne ne fut plus exact à observer la Discipline. Il estoit aussi aimé que respecté dans son Diocèse, qui est un des plus grands de France, & il n'y souffroit rien ny aux Seculiers ny aux Ecclesiastiques. Il faisoit souvent faire des Missions, pour suppléer aux visites qu'il n'estoit plus en estat de faire, & cela ne se faisoit qu'avec de grands frais. Il estoit fort charitable, & distribuoit souvent de grandes aumônes. Sa capacité dans les affaires l'avoit fait choisir pour une des

Places qui font dans le Conseil privé. M^r l'Evêque de Chartres estoit Frere de M^r Camille de Neufville, Archevesque de Lyon, Primat des Gaules, Commandeur des Ordres du Roy, & de feu Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Lyon & du Lionnois, Forests & Beaujolois. Leur Pere estoit Charles de Neufville, Marquis de Villeroy & d'Atincourt, Chevalier des Ordres du Roy.

Janvier 1690.

S

216 **MERCURE**

Gouverneur de Lyon & du
 Lionnois, Forests & Beaujo-
 lois ; & leur Mere se nom-
 moit Jacqueline de Harlay,
 de l'illustre Maison de Har-
 lay, qui a donné des per-
 sonnes signalées dans l'Eglise,
 l'Epée & la Robe. L'Ayeul de
 feu M. l'Evesque de Char-
 tres, fut Nicolas de Neuville,
 Seigneur de Villeroy, Alin-
 court & Magny, Grand Tré-
 sorier des Ordres du Roy,
 Ministre & Secrétaire d'Etat,
 & son Ayeule, Madelaine de
 l'Aubespine de Châteauneuf,
 d'une Famille qui a donné

des Evêques , un Garde des
Sceaux de France & deux
Secretaires d'Etat. Son Bi-
sayeul fut Nicolas de Neu-
ville , Seigneur de Villeroy ,
Baron d'Alincourt , Gouver-
neur de Pontoise ; sa Bisayeule
Jeanne Preud'homme , Fille
du Seigneur de Fontenay ,
Trésorier de l'Epargne. Son
Trisayeul , Nicolas de Neuf-
ville , Seigneur de Villeroy ,
& de Chanteloup ; sa Tri-
sayeule , Denise Morlet du
Muséau. Son Quart-Ayeul ,
Jean de Neufville , Secretaire
des Finances , & employé en

S ij,

plusieurs Negociations d'E-
tat sous le Roy Louis XII.
sa Quart Ayeule, Geneviève
le Gendre, Fille de Jean le
Gendre, Seigneur de Ville-
roy, d'une Famille qui a
donné des Conseillers au
Parlement & aux Compag-
nies Superieures, Tresoriers
de France & Prevost des Mar-
chands à Paris, qui est tom-
bée par Filles en l'ancienne
Famille des Chippard. Sei-
gneurs de la Grand'-Maison,
Nanteuil, Cramailles, &
Laas-Saint Andcol.

L'Abbaye de St Vandrille

en Caux , qu'avoit feu M^r de Chartres , a esté donnée à M^r le Chancelier , pour un des Fils de M^r de Fourcy , & la place de Conseiller d'Estat ordinaire , a esté remplie par M^r l'Archevesque d'Ambrun , Evêque de Metz.

J'ay encore une mort à vous apprendre. C'est celle de Messire Paul d'Escoubleau , Marquis d'Alluy & de Sourdis , Baron d'Auneau , Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy des Ville & Duché d'Orleans , Pais Orleanois , Chartrain , Dunois ,

214 MERCURE

Blaisois, Vendomois, Sologne, Perche Goëth, & de la Ville & Chasteau d'Amboise. Cette mort est arrivée le 6. de ce mois. M^r d'Alluy estoit Fils de M^r le Marquis de Sourdis, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur de l'Orleanois, Blaisois, & d'Amboise, homme de bon esprit, & qui estoit arbitre general de toutes les personnes de qualité. Il est de cette Maison de Sourdis, fameuse par ses Alliances, Frere de M^r le Comte de Sourdis, & de M^r l'Archevesque de Bordeaux, qui a

si longtemps commandé les Armées Navales sous le règne du feu Roy. M. d'Alluy a eu les Gouvernemens de M. son Pere, & avoit épousé Mademoiselle du Fouillon, de la Maison de Meaux. Il a pour Freres M. de Montluc, & M. le Comte de Sourdis, Chancelier de l'Ordre, à qui Sa Majesté vient de donner les Gouvernemens qu'avoit M. le Marquis d'Alluy.

Le Roy a donné l'Abbaye de S. Germain des Prez à M. le Cardinal de Furstemberg. J'ay eu si souvent occasion

216 MERCURE

de vous parler de cette Eminence , que je n'ajoutéray rien à ce que plusieurs de mes Lettres vous en ont appris ; mais vous ne serez pas fâchée que je vous fasse connoître ce qu'est l'Abbaye dont Sa Majesté vient de le pourvoir. Elle fut fondée par le Roy Childebert , Fils du Grand Clovis, en l'honneur de Saint Vincent Martir, dont il avoit apporté quelques Reliques en France , au retour de la seconde Expedition d'Espagne. Le Titre de la Fondation est de la quarante-huitième année de

de ce Prince, c'est à dire de l'an 561. ou 562. L'an 569. S.^t Germain, Evêque de Paris, exempta ce Monastere de la Jurisdiction des Evêques ses Successeurs. Il y fut enterré l'an 578. dans la Chapelle de S.^t Simphorien, qu'il avoit fait bâtir, d'où son corps fut transféré dans la grande Eglise sous le regne du Roy Pepin, qui assista à la ceremonie avec son Fils Charlemagne, pour lors âgé seulement de sept ans. Le merite de ce digne Prelat de l'Eglise de Paris, a fait qu'insensiblement le Monastere de

Janvier 1690. T

218 MERCURE

Saint Vincent a esté appellé l'Abbaye de S^t Germain. Elle fut brûlée par les Normands l'an 846. Ils y mirent le feu une seconde fois l'an 853. mais les Reliques de S^t Germain, & les autres que possédoit ce Monastere, avoient esté mises toutes les deux fois en des lieux de seurcté. Elles furent encore sauvées de leur fureur lors qn'ils assiegerent Paris l'an 888. mais le Monastere la sentit dans toute sa violence. On voit dans l'Eglise les Tombeaux de quatre Rois de la premiere Race, & de

quatre Reines : ſçavoir , de
 Childebert & d'Utrogothe
 ſon Epouſe , Fondateurs de
 l'Abbaye ; de Chilperic & de
 Fredegonde (le Tombeau de
 cette Princeſſe eſt une Mo-
 ſaique originale , & inconte-
 ſtablement faite au temps
 qu'elle mourut) de Clotai-
 re II. & de ſa Femme Bertru-
 de ; de Childeric II. & de
 Blitilde ſa Femme. On ſçait
 outre cela que Chrothberge
 & Chrothſinde , Filles de
 Childebert I. y ont auſſi eſté
 enterrées , ainſi que Mercüée
 & Clovis , Enfans de Chilpè-

T ij

ric I. Le cœur de Casimir, dernier du nom Roy de Pologne, qui après avoir abdiqué fut nommé à cette Abbaye, y est aussi dans un Tombeau de Marbre d'un dessein fort estimé. M^r le Comte du Vexin, Fils naturel du Roy, y fut aussi enterré il y a sept ans. Les illustres Abbez de ce Monastere, au moins ceux qui l'ont esté depuis qu'elle est en Commande, sont le Cardinal de Briçonnet, Archevesque de Reims; son Fils, l'Evesque de Meaux; les Cardinaux de Tournon, de Ven-

dosme & de Bourbon, & enfin M^r le Duc de Verneuil, dont le cœur a esté apporté & mis dans cette Eglise sous un Marbre. Il eut pour successeur le Roy de Pologne, depuis la mort duquel l'Abbaye a vaqué jusqu'à la nomination de M^r le Cardinal de Furstemberg, celle que le Roy avoit eu dessein de faire de la personne de M^r le Comte du Vexin n'ayant pas eu de suite. Guillaume de Briçonnet Evêque de Meaux, mit la Reforme de Chezal-Benoist dans le Monastere de

T iij

222 MERCURE

S.^t Germain des Prez ; elle y a resté jusqu'en 1631. que celle de Saint Maur y fut introduite.

Ufuaid & Aimoin font les deux plus fameux Ecrivains que cette Abbaye ait produits dans les siècles reculez. Le Pere du Breuil fit beaucoup d'Ouvrages dans le dernier siècle , entre autres les Antiquitez de Paris. Il donna aussi une addition aux œuvres de S.^t Isidore de Seville , ramassées & revueës sur les Manuscrits , ce qui a esté un prelude de ce qui s'est fait , &

se fait encore presentement dans ce Monastere, où les Religieux s'appliquent avec un grand soin à donner au Public les Ouvrages des Peres dans leur pureté originale; autant qu'il est possible. Douze cens Manuscrits qui ont esté collationnez pour la seule Edition du Saint Augustin, montrent la grandeur de ce travail. S^t Ambroise, S^t Anselme, S^t Bernard, & quelques autres Peres ont déjà paru aussi, & l'on verra bientôt le S^t Hilaire, le S^t Jerosme & le S^t Athanase, qui sera

T iiij

224 MERCURE

suivi du S. Jean Chrysoſtome, & des autres Peres Grecs qui auront plus de beſoin d'eſtre retouchez. Les grands noms de Menard, d'Achery, Mabillon, Blampain, Germain, &c. ſont des garans de la perfection des Ouvrages auxquels ils ont travaillé, ou au moins des Religieux qui ſe ſont formez ſur leurs exemples, & qui ont pris leurs Leçons.

Je viens à l'article de l'Election du Roy des Romains. L'Empereur voulant ſe ſervir des conjonctures favorables

pour faire élire le Roy de Hongrie son Fils , dans un âge qui devoit l'empescher d'y penser , puis qu'il n'y a point encore eu d'exemple , qu'on ait élu un Roy des Romains , qui est un Coadjuteur â l'Empire , qui ne fust pas en estat de gouverner ; l'Empereur , dis - je , voulant passer par dessus toutes les coûtures , résolut de faire une espee de playdoier , & d'employer toutes les raisons fausses ou veritables qui pouvoient luy faire gagner la cause par quelque appa-

226 MERCURE

tence de justice , ou par des motifs de reconnoissance. Ainsi le 15. de Decembre dernier les Electeurs s'assemblerent pour la premiere fois dans la Maison de Ville d'Ausbourg , avec les Ministres des Electeurs de Brandebourg & de Saxe. On vit paroistre d'abord l'Electeur de Mayence , puis l'Electeur de Trèves , l'Electeur Palatin, l'Electeur de Cologne & l'Electeur de Baviere , chacun en son rang & avec sa suite. Les Ambassadeurs de Saxe estoient les Sieurs Gerstorfs

& de Frießen ; & pour l'Electeur de Brandebourg , le Sieur Danckelman le jeune , à cause de l'indisposition de son Aîné. L'Empereur commença son discours , non pas par ce qu'il avoit à leur demander , mais par un long détail des choses , par lesquelles il croyoit mériter qu'on luy accordast ce qu'il souhaitoit. Je vais vous en entretenir , & vous feray voir ensuite , qu'il n'est pas malaisé d'y répondre , & que l'Empereur n'a mis la France en jeu dans cette rencontre ;

que parce qu'il a cru que ce qu'il avoit résolu de luy imputer , serviroit à faire réussir ses desseins. Il fit d'abord un long détail de l'estat present de l'Allemagne , & des dommages qu'il pretend que la France ait causez à l'Empire. Il parla ensuite de la situation où sont ses affaires avec les Turcs , & les fit voir demandant la Paix avec de grandes instances. Après cette espece de prélude , il divisa son Discours en deux points. Le premier regardoit la sécurité de l'Empire , & les

moyens de prevenir toutes sortes de divisions & de mesintelligencez : qui pourroient naistre entre les Etats de l'Empire , ou estre suscitées parmy eux de la part des Ennemis par de dangereuses pratiques , ajoutant à cela qu'il falloit penser à des expediens propres à continuer vigoureusement la Guerre, ce qui estant une fois resolu , seroit suivy d'une conclusion définitive dans l'Assemblée Générale de Ratisbonne , au nom des autres Etats de l'Empire.

230 MERCURE

Le second point regardoit l'Electi^on d'un Roy des Romains , que l'Empereur trouvoit necessaire pour établir la seureté de l'Empire dont il venoit de parler , alleguant plusieurs choses contre la France , & particulièrement d'avoir voulu attirer dans sa Maison la Couronne des Romains , soit par une Electi^on forcée , ou par une violence publique & à main armée , ou Guerre ouverte. Il dit encore , que comme la France persisteroit toujours dans ce dessein , tant qu'il

luy resteroit quelque esperance d'y pouvoir réussir , il falloit pour arrester les pretentions , travailler à l'Election d'un Roy des Romains & d'un Successeur, à l'Empire ; qu'ainsi il estoit necessaire que les Electeurs fissent preferablement à toute autre consultation une reflexion serieuse , & deliberaissent meurement sur ce point , & sur les moyens de borner l'ambition de la France , & de mettre l'Empire dans une solide securité par l'Election dans les formes , & selon les

232 MERCURE

regles anciennes & bien ordonnées , d'un Roy des Romains & d'un Successeur à l'Empire. Il ajouta que ce n'estoit pas qu'il ne fust dans sa pleine vigueur , & en estat de pouvoir gouverner encore quantité d'années , mais qu'il ne laissoit pas d'estre sujet à la mort comme tous les autres hommes , & que cette veuë luy caufoit de la frayeur & le touchoit jusqu'au cœur, quand il pensoit à l'horrible confusion où l'Empire Romain se verroit enveloppé & engagé , si le Trône Impe-

rial venoit à vacquer avant la fin de cette Guerre , ou si elle n'avoit pas le succès qu'on en attendoit , d'autant plus qu'en temps de Paix l'Empire avoit accoustumé d'estre desarmé, & qu'au contraire la France avoit toujours des Troupes sur pied , & qu'encore depuis peu elle s'estoit fait jour jusque dans les entrailles de l'Allemagne , & avoit toujours tâché de troubler la liberté des Assemblées de l'Empire ; que ces raisons l'obligeoient à requérir que les Electeurs se fissent une affaire

Janvier 1690.

V

de la dernière importance de celle dont il s'agissoit , & qu'ils s'en fissent même une nécessité si pressante, que cette Assemblée pût l'assister de ses bons conseils, & voir conjointement avec luy , ce qu'il seroit à propos de faire pour la continuation de la guerre contre la France , avec d'autant plus de soin , d'application & de diligence , qu'il ne pouvoit se dispenser de retourner dans ses Pays Hereditaires pour y donner ses soins & ses veilles à soutenir deux rudes guerres, & à tout ce qui

pourroit servir à l'heureux succès de la Negociation de Paix avec le Turc ; qu'au reste il ne pretendoit point par sa demande , diminuer , affoiblir , & alterer en aucune maniere la liberté des Electeurs au choix qu'ils avoient à faire. Il dit ensuite que l'affection qu'il portoit au Roy de Hongrie son Fils , n'alloit point si loin , qu'il voulust rechercher ses avantages plus que ceux de l'Empire , mais que l'Empire ne s'estoit point mal trouvé de la maniere douce & debonnaire du gou-

V ij

vernement de la Maison d'Autriche, & qu'après sa mort, le Roy son Fils seroit pourveu de plus grands Etats, qui serviroient contre le Turc de boulevard, de défense, & d'avant mur au saint Empire, & qu'il fourniroit un plus puissant secours pour faire teste à d'autres Ennemis. Il marqua qu'il l'éleveroit dans la crainte de Dieu, & luy faisoit enseigner toutes les Vertus Royales, & dignes d'un grand Prince; après quoy il fit son éloge, & dit qu'il avoit toutes les vertus de ses ancêtres.

Il ajouta que quoy qu'il fust encore trop jeune pour gouverner, cette Election d'un Successeur à venir estoit pour faire éviter à l'Empire tous les troubles qui ont accoutumé d'arriver dans un interregne, ainsi que pour empêcher toutes les entreprises des Ennemis; que la Bulle d'or n'avoit preserit aucun temps à l'égard de l'âge, & que d'ailleurs il se trouvoit dans une si parfaite santé, que moyennant l'assistance divine, il pourroit se charger du soin des affaires, du moins

238 **MERCURE**

jusqu'à ce que son Fils fust en estat de le prendre, & que s'il plaisoit à Dieu de disposer de sa personne avant ce temps là, les Electeurs pourroient ordonner de l'administration par *interim*, de la maniere qu'ils croiroient la plus conforme à la Bulle d'or & à leurs droits, & pour le bien du saint Empire. Il conclut en faisant voir que les guerres civiles & externes, dont il avoit supporté les charges pendant son regne, & qui luy avoient couté beaucoup de soins & de peines,

devoient luy faire esperer qu'avant son depart pour les Pays hereditaires, on éliroit & couronneroit son Fils Roy des Romains.

Les Electeurs ayant delibéré sur la proposition de l'Empereur, firent selon l'usage une réponse par écrit, & fixerent le jour de l'Election, & mesme celuy du Couronnement, ce qui estoit assez declarer que le Roy de Hongrie devoit estre élu Roy des Romains.

Comme il y avoit longtemps que l'Empereur avoit

240 MERCURE

resolu de faire le Prince son
 Fils Roy des Romains , tou-
 tes les raisons aussi fausses que
 specieuses dont son discours
 fut rempli , avoient esté di-
 tes aux Electeurs avant que
 Sa Majesté Imperiale se com-
 mist à leur demander ~~par~~
~~publiquement~~ ^{que} leurs suffrages.
 Cette affaire estoit un ouvra-
 ge de Cabinet. Elle coute une
 partie du sang qui s'est répan-
 du en Europe depuis deux
 ans ; & si on l'examine de près ,
 on trouvera que tout ce que
 la Religion Catholique y
 souffre ; & la ruine de cette
mesme

mesme Religion en Angleterre , viennent en partie du dessein qu'avoit formé l'Empereur de faire réussir cette Election , puis que sans les veuës qu'il avoit pour y parvenir , il n'auroit pas consenty à l'invasion du Prince d'Orange. Mais il estoit bien-aise d'engager une guerre qui püst le rendre plus puissant & plus recommandable , & qui abaisast en mesme temps la France , afin d'estre plus en estat de demander l'Election du Roy de Hongrie son Fils , en alleguant , comme il a fait ,

Janvier 1690.

X

242 **MERCURE**

qu'il soutenoit la guerre contre les Turcs & contre la France. Il vouloit aussi que le Prince Clement fust Electeur de Cologne, afin d'avoir sa voix, & il apprehendoit qu'en pleine Paix, les Electeurs dont les Etats sont proche des Terres de France, ne luy fussent pas favorables, & ne refusassent leurs voix pour élire son Fils Roy des Romains, sur ce qu'il ne pouvoit estre justement élu, puis qu'il n'est pas en âge de gouverner. L'Empereur dit que la Bulle d'or ne prescrit point

d'âge. J'en demeure d'accord, mais si elle n'en prescrit point, c'est seulement parce qu'il y a de certaines choses dont on ne parle jamais lorsqu'il est notoirement visible qu'elles ne se doivent point faire. L'élection d'un jeune Roy des Romains est de cette nature. Il est à l'Empire ce qu'est un Coadjuteur à un Evêque ; & personne n'ignore que si un Evêque qui auroit un Coadjuteur incapable de faire les fonctions Episcopales, venoit à mourir, il seroit absolument nécessaire

X ij

244 MERCURE

qu'on nommât un autre Evesque pour les remplir. L'Empereur convient luy-mesme que s'il venoit à mourir avant que son Fils fust en âge de supporter le poids des affaires, il faudroit que l'Empire fust gouverné suivant & de la maniere que les Electeurs le jugeroient à propos, & qu'il ne presse l'élection d'un Roy des Romains que pour empescher les desordres qui pourroient arriver dans un interregne. Voilà comme chacun veut souvent que le Public trouve son

avantage dans ce qui fait le sien particulier. Les desordres d'un interregne (supposé qu'il en arrive) ne sont pas souvent de longue durée , & ils cessent par le choix qu'on fait d'un homme en âge de regner , je ne dis pas capable de regner ; on s'y trompe quelquefois ; mais enfin , l'autorité absolue qu'il a en main faisant suivre ses Commandemens , le calme se rétablir , au lieu qu'une Regence durant quelquefois plusieurs années , il en faut plusieurs autres pour rétablir le

246 **MERCURE**

mal qu'elle a causé à un Etat.

Ainsi nonobstant toutes les raisons de l'Empereur , on risque le repos de l'Empire , en élisant un Roy des Romains qui n'est pas en âge de gouverner. Lors que l'Empereur a prétendu qu'on luy devoit cette grace pour avoir soutenu la guerre contre les Turcs , il n'a pas voulu se souvenir , (& il a cru que des gens gagnez ne voudroient pas avoir plus de memoire que luy) qu'encore que la Guerre se soit faite sous son nom , son Armée estoit néanmoins

composée des secours de presque tous les Princes de l'Europe , & entretenüe de leur argent , & de celuy du Pape Innocent XI. Personne n'ignore que la premiere Noblesse de France s'y est trouvée & distinguée , & que les Ministres mêmes y avoient leurs Enfans , ce qui marque que ny le Roy , ny son Conseil , n'ont jamais eu de mauvaises intentions contre l'Empire , comme l'Empereur a voulu le faire voir ; mais il avoit son but , & il estoit nécessaire qu'on le crust pour

X iiij

248 MERCURE

s'unir contre la France , & pour rendre Sa Majesté Imperiale plus puissante , parce que lors que l'Allemagne est armée , l'Empereur a l'avantage d'en estre le Chef. Ce n'est pas que celuy qui regne aujourd'huy ait jamais monté à cheval pour se mettre à la teste de ses Troupes , ny qu'il ait jamais fait un pas vers le peril ; de sorte que n'estant point usé par les fatigues , il a eu raison de dire qu'on pouvoit élire le Prince son Fils Roy des Romains , parce qu'il se sentoit une santé as-

sez parfaite pour vivre encore long-temps.

A l'égard de ce que l'Empereur a allegué, que le Roy Tres-Chrestien vouloit mettre l'Empire dans sa Maison, je ne croy pas que l'on ait jamais rien dit de si peu vray-semblable, ny qui ait dû faire moins d'impression sur l'esprit des Electeurs, qui sçavent le contraire, & que dans la dernière Election, la pluspart de ces Princes presserent le Roy de l'accepter, à quoy Sa Majesté ne voulut point entendre. On sçait

250 MERCURE

qu'Elle fut en pouvoir d'en disposer en faveur de qui il luy auroit plu, & que l'Empereur à present regnant ne seroit pas parvenu à cette Dignité si Elle n'y eust consenty. On sçait mesme qu'un Electeur refusa son consentement pour estre élu, & que les Electeurs qui ne sont pas d'Eglise aiment mieux un Electorat qui est hereditaire dans leur Maison, que le vain titre d'Empereur, L'Empire hors de la Maison d'Austriche est un corps sans ame. Son Siege n'est point à Vienne, qui est la

Capitale de cet Archiduché.

A peine a-t-il une demeure, & des Sujets, & tout ce qu'il a consiste en vains titres. Il n'a de Troupes que quand chacun luy en preste, & c'est l'Armée de l'Empire, & non pas de l'Empereur. S'il a aujourd'huy douze ou quinze mille hommes qui dépendent de luy, c'est que la Hongrie, la Bohême, & l'Autriche luy ont donné moyen d'entretenir ce petit Corps. Toutes ces choses font voir clairement que le Roy n'a jamais brigué l'Empire. Quelle apparence

qu'il eust fait des démarches pour ce rien pompeux, puis qu'aucun des Electeurs ne voudroit changer son Electorat contre l'Empire ? L'Empereur qui s'en accommode mieux qu'un autre, par les raisons que je viens de dire, est bienheureux que les cabales qu'il suppose à la France, luy servent de moyens pour le faire tomber au Roy de Hongrie son Fils après sa mort, & il doit avouer que la France luy est utile, lors même qu'il la décrie. Il le fait non seulement par

cette raison, mais parce qu'il est ordinaire aux Souverains de décrier la conduite de ceux qui sont dans un degré de gloire & d'élevation, où ils sentent bien qu'ils ne peuvent arriver. Ainsi le discours de l'Empereur a eu plusieurs fins, lors qu'il a dit que le Roy troubloit toutes les Diètes, & qu'il vouloit mettre l'Empire dans sa Maison; & il a fait donner la Couronne des Romains à son Fils, pour arrêter les prétentions de la France qui n'y pensoit pas. Il a voulu aussi luy faire un

254 MERCURE

crime de ce qu'elle est armée en temps de Paix, & que l'Empire ne l'est pas; comme si l'Empire, qui a peu de Troupes, parce qu'il a peu de Places à garder, faisoit que la France fust criminelle d'en avoir en temps de Paix, pour servir de Garnisons au grand nombre de Places fortes qui font sa gloire & sa seureté. Je pourrois encore alleguer que toute l'Allemagne a toujours vû à regret l'Empire dans la Maison d'Autriche, parce que toutes les fois que cette Maison s'est trouvée

puissante, elle a pied à pied enfreint toutes les Constitutions de l'Empire. C'est ce qui fut cause qu'il ne pouvoit se résoudre à l'élection de l'Empereur qui regne aujourd'huy, & qu'il n'y consentit qu'à certaines conditions, que le Roy de Hongrie (c'estoit la qualité que Sa Majesté Imperiale avoit alors) jura d'observer, & dont pas une n'est observée aujourd'huy. Cela est de fait, il n'y a qu'à voir ce qui a esté arresté à la Diette de son election, & la maniere dont il a gouver-

256 MERCURE

né , pour estre convaincu que celuy qui fait si grand bruit , en reprochant aux autres de manquer de parole, n'a pas gardé un moment celle qu'il a donnée en recevant l'Empire , n'ayant pas seulement observé la moindre chose de tout ce qu'il avoit juré. Cela auroit pu empescher le Prince son Fils de luy succeder ; mais les Electeurs se sont trouvez à sa devotion , parce que l'un est son Beau-pere , & l'autre son Gendre ; , & qu'il a fait donner des Bulles d'un autre

Electorat contre tout droit
& raison au Frere de ce Gen-
dre , quoy qu'il n'eust ny
l'âge , ny la vocation , ny la
pluralité des voix. A l'égard
des Electeurs voisins des Ter-
res de France , il a fait en-
forte que la Guerre s'enga-
geast avec cette Couronne ,
à cause qu'il estoit impossible
que les Etats de ces Electeurs
ne s'en ressentissent , & il leur
a en mesme temps offert du
secours contre la France. Cela
est si vray , qu'il n'a fait le
Siege de Mayence , qu'à con-
dition que l'Electeur don-

Janvier 1690.

Y

258 MERCURE

neroit sa voix au Roy de Hongrie pour estre élu Roy des Romains ; mais il auroit fait plus de plaisir aux Electeurs , de ne point engager cette guerre , puis que leurs Etats n'auroient pas esté desolez par les Troupes des deux partis. Il vouloit conserver l'Empire dans sa Maison , & il a tout sacrifié , & la Religion mesme pour venir à bout de ce dessein.

Je vous appris dans le mois de Juin dernier , combien l'élection de Madame de la Terriere pour Superieure du

Convent de Sainte Marie de Villefranche en Beaujolmois , avoit causé de joye à cette Communauté, ainsi qu'à toute la Ville ; mais les felicittez de ce monde sont sujettes aux changemens les plus impré-
vus. Ce Monastere qui recevoit tous les avantages qu'il pouvoit attendre du gouvernement de cette digne Supérieure , est presentement dans les regrets de sa mort. L'attachement que toutes les Religieuses avoient pour elle, a bien paru par les Prieres publiques, & par les vœux qu'

Y ij

260 MERCURE

elles ont faits pour sa guérison pendant tout le temps de sa maladie, & depuis sa mort la veneration que l'on conserve pour sa memoire dans ce Monastere, est une preuve éclatante de l'estime qu'on faisoit de sa vertu. La douleur de cette perte n'a pas esté seulement renfermée dans l'enclos des murailles du Convent ; elle s'est répandue dans la Ville de Villefranche, & dans toute la Province, où cette Dame est regrettée généralement.

Voicy les noms de quel-

ques autres personnes considérables, mortes icy depuis ma dernière Lettre.

Messire Pierre Hallé, Professeur du Roy, Docteur, Regent & Syndic de la Faculté des Droits en l'Université de Paris. Il estoit âgé de soixante & dix huit ans, & en avoit employé la plus grande partie dans l'exercice de sa Profession. Il s'appliquoit particulièrement à l'instruction des Pauvres Ecoliers, qu'il aidoit à faire subsister & étudier.

Dame Marie-Françoise de Mouey, Elle estoit Femme de

262 MERCURE

Messire Pierre Antoine de Castagnere-de Chasteauneuf, Seigneur de Marolles, Conseiller au Parlement de Paris, & Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté à la Porte.

Messire Nicolas de Jassault, Seigneur d'Arquinvilliers, Richebourg, du Gué & de la Lande, Doyen des Maîtres des Requestes. M^r d'Arquinvilliers son Pere, avoit épousé Jeanne Tristan, descendue des Familles des Tristan, Morely, de Tarenne & Poncet. Il laisse un Fils, qui est Messire Jean de Jaf-

fault, Seigneur d'Arquinvilliers ; Maître des Requestes, & auparavant Conseiller en la Cour des Aydes.

Dame Marie Mandat. Elle estoit Veuve de Messire Antoine le Fevre, Seigneur de la Barre, Lieutenant General des Armées du Roy. La Famille des le Fevre de la Barre, a donné des Maîtres des Requestes, Conseillers au Parlement, & Prevost des Marchands à Paris. Celle de Mandat a aussi donné divers Officiers au Parlement, Chambre des Comptes, &

264 MERCURE

autres Compagnies de Paris ,
& des Capitaines aux Gar-
des.

Dame Marie Louvet. Elle
estoit Veuve de Messire Hen-
ry de Sallant , Marquis de
Bouron.

M^{re} François d'Aguesseau,
receu Secretaire du Roy en
1674. Il estoit Fils de M^r Da-
guesseau , Maistre des Com-
ptes, d'une Famille dont il y a
eu plusieurs Conseillers aux
Compagnies Superieures. Elle
a pour Chef Messire Henry
Daguesseau , Conseiller d'E-
tat , cy-devant Maistre des
Requestes,

Requestes, President au Grand
Conseil, & auparavant Con-
seiller au Parlement de Mets.
M^r. Daguesséau qui vient de
mourir a deux Sœurs de son
nom ; l'une mariée à M^r. le
Marquis de Saint Remy, de
l'illustre Maison de Conflans
en Champagne, Vicomtes
d'Auchy, & Marquis d'Ar-
mentieres, qui a donné des
Maréchaux de France, Che-
valiers des Ordres du Roy,
Gouverneurs de Villes, &
autres personnes signalées
dans les armes. Son autre
Sœur a esté mariée en la Mai-

Janvier 1690.

Z

266 MERCURE

son de Marigny. Madame sa Mere, qui estoit de la Famille des Goutet, Vicomtes de Soudé en Champagne, estant Veuve de M^r. Daguesscau, Maître des Comptes, épousa en secondes Noces M^r. Poitevin, premier President en la Cour des Monnoyes, dont est venuë Madame Berault, Femme du Tresorier de France; & en troisiémes Noces elle épousa M^r. de S^t. Genis, Maître des Comptes, dont sont venus M^r. de S^t. Genis, cy-devant Conseiller au Parlement, & M^r. de S^t. Genis,

Seigneur de Villante & de la
Ferrerie.

Messire Antoine Faure,
Presbre., Docteur en Theolo-
gie de la Faculté de Paris. Il
estoit Prevost & Chanoine de
l'Eglise de Reims. On le con-
sultoit comme l'un des plus
scavans Theologiens de ce
temps.

Je vous ay fait une ample
description de ce qui se passa
l'Esté dernier à l'Hostel de
Ville, lorsque M^{rs} les Prevost
des Marchands & Echevins
de Paris firent poser la Statue
du Roy, qu'ils avoient fait

Z ij

268 MERCURE

faire en bronze. Elle est dans une niche dans le fond de la court de cet Hostel. Je ne vous la décris point, parce qu'elle se voit avec tous les ornemens qui l'accompagnent, dans l'Estampo dont j'ay à vous parler, que vous ne manquerez pas de voir dans vostre Province, chacun étant bien-aise d'avoir cette Estampe, à cause que les principales actions du règne de Sa Majesté s'y remarquent tout d'une veüe. Cet Ouvrage est dû au Genie de M^r Beausire, Architecte de la Ville, qui voyant

que la graveure ne pouvoit
 représenter toutes les actions
 qui sont gravées autour de la
 court sur des tables de Mar-
 bre, en a orné le fond dans
 son Estampe de quatre gran-
 des colonnes, autour des-
 quelles, à la maniere des Ro-
 mains, qui en éleverent de
 semblables aux Empereurs
 Trajan & Antonin, il a figuré
 tout ce que le Roy a fait de
 plus remarquable, ce qui rend
 l'Estampe agreable à la veüe,
 utile & historique. Elle a esté
 gravée par M^r le Pautre, qui
 s'entend parfaitement bien à

Z iij

270 MERCURE

des sortes de choses; & elle se vend chez M^r Beaufire, rue du Mouceau S^t Gervais. Cette Estampe fut présentée à Sa Majesté le premier jour de l'année.

Vous me mandez que le Livre intitulé, *Reflexions Morales pour les personnes engagées dans les Affaires qui veulent vivre chrestiennement*, c'est à dire pour les Intendants des grandes Maisons, Procureurs, Avocats, Notaires, Huissiers, &c. porte un titre qui ne promet pas autant de satire que l'on y

en trouve. Je ne sçay si l'on peut appeller satyre les remontrances qu'on fait d'une maniere douce & honneste, à ceux qui sont atteints de quelques vices, sur tout quand ces vices sont prejudiciablés au prochain. Je trouve au contraire que ce sont d'utiles & charitables remontrances pour empescher qu'ils n'y tombent, & des avis à ceux qui en souffrent, qui leur donnent lieu de se garantir de beaucoup de surprises, pour ne pas dire friponneries, qui les ruinent souvent.

Z iiij

272 MERCURE

Je demeure d'accord qu'on voit dans ce Livre beaucoup plus de tours d'adresse des Procureurs qui veulent gagner , que dans la Comedie de Grapinian , & que chaque Plaideur devroit en faire son Livre favory pour le lire à tous momens , afin de l'apprendre en quelque sorte par cœur. Ses Procés luy coûteroient moins , & avanceroient plus. Les grands Seigneurs devroient faire la mesme chose à l'égard de l'article des Intendans , & chacun devroit à l'égard des

autres professions, examiner les détours de ceux qui les professent, & qui sont marquez dans le Livre, suivant qu'ils ont affaire à eux. Loin que ces sortes d'Ecrits choquent les honnestes gens d'une profession, ils doivent leur faire beaucoup de plaisir, puis qu'ils servent à les faire distinguer. En effet il n'y a point de profession qui ne soit bonne en soy estant établie, & autorisée par les Loix, & qui ne soit jugée nécessaire au bien public. Ainsi lors que ceux qui la

274 MERCURE

professent usent mal de leur employ , les défauts sont des Particuliers , & non de la profession.

Le Pere Coronelli vient de mettre au jour une Carte de l'Asie. Elle a paru fort curieuse aux personnes sçavantes , & un François , Amy de ce Pere , y a mis tout ce qu'il y a de plus considerable dans les Relations les plus nouvelles & les plus certaines , & entre autres celles des Peres Grueber , & Kircher Jesuites , & celles de M^{rs} Thevenot , Tavernier ,

GALANT. 275

Bernier , Nikiposa , Cautel ,
& de quelques autres. Il y a
quelques années que l'on vit
entre les mains des Curieux
le Voyage du S^r Nikiposa ,
Moscovite , depuis Moscow
Capitale de Moscovie , jus-
qu'à Pekim , Capitale de la
Chine , au travers de la Tar-
tarie septentrionale ou Mos-
covite. Cette Relation fut
imprimée dans le Mercure
Galant de Septembre 1687.
On la verra en plan sur cette
Carte , ce qui n'avoit point
encore esté fait, & les Curieux
y remarqueront des noms

276 MERCURE

de Peuples , de Villes , de Rivières , &c. jusqu'à présent inconnus. Ceux qui avoient peine à concevoir comment la Chine confinoit avec la Moscovie , verront cette difficulté nettement développée sur cette Carte , puis que les Tartares Orientaux qui ont conquis la Chine , touchent aux Etats du Czar , ou Empereur de Moscovie. M^r Thevenot qui est à la Bibliothèque du Roy , fit imprimer en 1681. le Voyage d'un Ambassadeur que le Czar de Moscovie envoya

par terre à la Chine l'an 1653. Toute la route de cet Ambassadeur a esté mise aussi en plan sur cette Carte, & entr'autres choses l'on y remarquera le long cours de la Riviere d'Irtisk, dont jusqu'à present on n'avoit connu que peu de chose, & les noms des Principautez & des Villes qui sont dessus ou aux environs, n'avoient esté mis sur aucune Carte. Le reste de la Tartarie a esté pris sur les Voyages du Pere Grueber, & de quelques autres Jesuites, qui ont esté recüeillis par le

278 MERCURE

Pere Kircher de la mesme
Compagnie, & par M^r The-
venot, dont l'érudition est
si connue, ce qui luy a fait
meriter la place qu'il occupe
si dignement à la Bibliothe-
que du Roy. Quoy que le
Royaume de la Chine soit
presentement plus connu que
jamais; on n'a pas laissé de
trouver quelques corrections
à y faire. Le Pere Couplet,
Jésuite, a fait corriger divers
noms qui estoient mal écrits
selon la prononciation Chi-
noise; les autres Relations
nous ont fait connoistre que

la muraille de la Chine ne descendoit pas assez au Sud-Ouest , & l'on voit par là que ce n'estoit point une hyperbole extravagante , lors que l'on a dit que la Chine estoit semblable à une grande Ville , qui d'une part estoit entourée de la Mer & de l'autre , estoit deffenduë par une muraille & par les Montagnes , ce qui devoit mettre ce Royaume en seureté contre les Peuples voisins , sans la trahison de quelques Chinois. L'on a donné le nom d'*Empire des Tartares Chinois* ,

non seulement au Royaume de la Chine , mais encore aux Tartares Orientaux , parce que tout cela ensemble ne fait plus qu'une seule Monarchie composée de Tartares & de Chinois , l'on a mis les Tartares les premiers , parce qu'ils ont vaincu les Chinois , & que ce sont des Empereurs Tartares qui sont les maîtres de ce grand Etat. On peut voir le détail des Conquestes des Tartares dans l'histoire que le Pere d'Orleans , Jesuite, en a fait imprimer depuis quel-

ques années. L'Empire du Mogol est divisé non seulement en Provinces, mais encore en Gouvernemens, dont il y en a quelques-uns qui comprennent plusieurs Provinces. Cela n'avoit point encore esté remarqué sur les Cartes, & c'est de M^r Bernier & des Voyages de feu M^r Thevenot que cette division a esté tirée. La Perse est prise des Relations d'Olearius, & de M^r Tavernier. L'on y remarquera divers noms anciens de Provinces ; comme *Medie*, *Hyrçanie*, *Parthie*, &c. On les

Janvier 1690. A a

282 MERCURE

a mis exprés , parce que l'on a remarqué que les Voyageurs s'en servent communément , & que ces noms sont plus connus que les Modernes , qui ne sont presque en usage que parmy les gens du País. Pour satisfaire entièrement les Curieux , ont a mis les noms Modernes & les Anciens aux endroits où ils devoient estre placez ; mais les Anciens sont marquez d'une étoile , ce qui a déjà esté observé sur la plupart des Cartes qui ont paru sous

le nom du Pere Coronelli,
& qui ont esté gravées à
Paris chez le S^r Jean-Baptiste
Nolin, sur le Quay de l'Hor-
loge du Palais, au coin de
la rue de Harlay, à l'Ensei-
gne de la Place des Victoires.

Je vous parlay le mois passé
du mariage de M^r le Comte de
Brionne, & vous dis qu'il avoit
épousé Mademoiselle d'Epi-
nay, de la Maison de S^r Luc,
j'avois esté mal instruit, puis
que cette Dame est de celle
des Marquis Sires d'Epinay-
Duceral de Bretagne. Il n'y

Aa ij

284 MERCURE

en a point de plus ancienne ,
 & l'on peut dire qu'elle est
 de temps immemorial. Tout
 ce que l'on peut souhaiter
 pour l'éclat des grandes Mai-
 sons se trouve dans celle-là.
 Il y a eu des Cardinaux , &
 des personnes d'un merite sin-
 gulier , revêtuës de toutes les
 plus hautes dignitez de l'E-
 glise. On y a vû deux Grands
 Maistres, un Grand Cham-
 bellan , & plusieurs Cham-
 bellans ordinaires des Ducs
 de Bretagne , & des Rois de
 France , des Ambassadeurs
Extraordinaires , & des Che-

valiers des Ordres du Roy. On a remarqué que tous ceux de cette Maison ont toujours esté attachez à la Religion Catholique, & à leurs Souverains, & que plusieurs ont combattu pour le Saint Siege, & contre les Heretiques. La qualité de Sire qui n'a jamais esté donnée qu'aux Grands de Bretagne, est depuis plus de quatre cens ans dans cette Maison, qui est alliée à ce qu'il y a de plus illustre dans le Royaume, & qui l'a esté aux Princes du Sang. Elle est tres-riche, & possede plusieurs

286 **MERCURE**

Marquifats, Comtez, Vicomtez, & Baronnies, & entre autres le Marquisat d'Epinay, & la Comté du Retal. Alain, Sire d'Epinay, alla à la Terre-Sainte avec Saint Louïs, quoy qu'il eust déjà fait une fois ce Voyage. Le Cardinal d'Epinay, Archevesque de Bordeaux & de Lion, fut enterré aux Celestins de Paris en 1500. Cette Maison porte d'argent au Lion coupé de gueule & de sinople, armé & lampassé d'or. La grande alliance qu'elle vient de faire avec celle de Lorraine en augmentera en-

core le lustre. Je ne vous dis rien de la Maison de Lorraine, y a-t-il quelqu'un qui ne la connoisse pas ?

Ce mariage a esté suivy d'un autre qui a fait quitter le nom de Chevalier à M^r de Tourville. Il a épousé la Fille de M^r Langeois, Seigneur d'Imbercourt, qui estoit Veuve de M^r de la Popelinierc, dont la Mère estoit Sœur de Madame Colbert & de M^r le Charon, Marquis de Menars, Intendant de la Generalité de Paris. Cette Veuve a beaucoup d'esprit, de merite &

288 MERCURE

de bien. M^r de Tourville se nomme Anne-Hilarion de Cotentin ; il est Vice-Amiral de France dans les Mers du Levant , & Fils de Messire Cesar de Cotentin, Chevalier, Comte de Tourville, Maréchal des Camps & Armées du Roy , & premier Gentilhomme de la Chambre de feu Monsieur le Prince. On fait descendre cette Maison des anciens Comtes de Cotentin, en basse Normandie, où elle a encore la Terre de Tourville. Elle porte le nom & les Armes du Comté de Cotentin.

tin. Les Comtes de Tourville ont toujours esté fort attachés au Service du Roy dans les Guerres civiles & de Religion qui ont agité la Normandie. La Mere de M^r de Tourville est de la Maison de la Rochefoucault de la branche des Montandres. Elle a esté Dame d'honneur de Madame la Princesse.

Pendant que plus de vingt Puissances souveraines liguées contre la France sont en mouvement, que l'on tient par tout des Assemblées, & que la plupart accablent leurs

Janvier 1690.

Bb

290 **MERCURE**

Sujets d'impôts, tout est tranquille en ce Royaume, tout y marche d'un pas égal, & l'on prend les divertissemens de la saison à Paris & à Versailles de la manière qu'on a toujours fait. Le Roy a donné à son ordinaire de magnifiques repas depuis que le Carnaval est ouvert, & l'on n'a passé aucune soirée à Versailles sans qu'il y eust quelque Mascarade, ou quelque autre divertissement. Monseigneur le Dauphin est aussi venu plusieurs fois prendre celui du Bal à Paris, & ce

GALANT. . 291

Prince s'estant extremement diverty au premier que luy donna Monsieur , a souhaité que Son Altesse Royale luy en donnast un second.

Je vous envoie la Liste des Vaisseaux Ennemis qui ont peri pendant la derniere tempeste. Les chiffres marquent le nombre des Canons.

A la Rade de Plimouth.

| | |
|------------------------------|----|
| L'Henriette. | 62 |
| Un Hollandois. | 70 |
| Le Centurion. | 48 |
| Le Charles François de Saint | |

Bb ij

292 MERCURE

Malo, qui avoit esté pris
par les Anglois.

La Fleur de Blé, qui avoit esté
pris en allant en Irlande. 10

Deux Brûlots Anglois.

Le Marchand de Turquie, de
Londres. 44

Une Caique chargée d'Eau-
de-vie.

Dans la Tamise.

Le St. Denis. 70

A Portsmouth.

Le St. David. 54

Le Vice-Amiral de Zelan-
de. 80

Un Hollandois, sur la pointe
de Portelaër. 59

Une Caique Angloise , de
Virginie. 16

La Nouvelle de la perte de
ces Vaisseaux a esté suivie de
plusieurs Lettres , qui portent
que quantité d'autres ont péri,
& que d'environ cent Vais-
seaux Marchands qui estoient
à l'emboucheure de la Ta-
mise , plus de cinquante ont
esté emportez par la tempe-
ste. Les Hollandois en ont
aussi perdu considerablement,
& l'on ne vit le long des Co-
stes de France , après l'orage
de la nuit du 21. au 22. de ce
mois , que des debris de

B b iij

294 MERCURE

Vaisseaux & des corps flottans. Il faut du temps pour développer la vérité des ravages causez par cette tempeste; ils peuvent estre plus ou moins considerables qu'on ne les a faits : j'entens à l'égard des Vaisseaux Marchands, car je ne doute point que la perte des Vaisseaux dont je vous ay envoyé la Liste, ne soit veritable.

Peu de Personnes ont expliqué l'Enigme sur *le Souflet*, qui en estoit le vray mot. Ceux qui l'ont trouvé, sont

M^{rs} du Val de S.^t Germain en Laye ; Hongnant ; Grouteau V. D. S. N. de Blois ; C. Hutuge d'Orleans ; M^r de Vallay de Dinan en Bretagne ; Mademoiselle Bailly de la Corfelle, rue du petit Musc , & Lisette de la court de Saint Eloy.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie vient de fort bon lieu ; elle merite que vous en fassiez part à vos Amies.

Bb iij

22255522 222255252

ENIGME.

Nous sommes deux Sœurs de
mesme âge,
Qui n'avons rien de différent
Dans nostre ordinaire usage,
On nous place toujours en lieu fort
apparent.

S

Quoy que de bien des gens nous
secondions l'adresse,
En commerce amoureux cet usage est
suspect,
Et malgré d'un Amant le plus pro-
fond respect,

*Nous luy nuisons auprès de sa
Maistresse.*

S

*On nous en chasse artistement ,
Comme estant alors inutiles ;
On nous conserve assez soigneuse-
ment ,
Aussi sommes-nous bien fragiles.*

S

*Jugez si nostre sort est doux ;
Tels ont des Rois l'entiere confi-
dence ,
Qui , dans le Cabinet , ne voyent
qu'avec nous
Les secrets de plus d'importance.*

Vous vous connoissez si bien en Musique , que je vous vanterois inutilement les beautez du second Air nouveau que vous trouverez icy.

AIR NOUVEAU.

Que l'Amour dans un cœur
entre facilement ,
Il s'en faut bien qu'il n'en sorte
de mesme ,
Tout parle en vain contre un
Amant.
Quand il faut par le change-
ment

m'on

sen-

trant

sorie

nom

, en

dans

an-

des

neur

chal

e Sa

olo

298

MERCURE

Vc
bien
vous
les b
nou
icy.

A

Q
11 s'

Toh

Q'

GALANT. 299

Se vanger d'un ingrat qu'on aime.

On éprouve malgré tout ce ressentiment,

Que l'amour dans un cœur entrant facilement,

Il s'en faut bien qu'il n'en sorte de mesme.

M^r le Marquis de S^t. Simon mourut le 25. de ce mois, en son Chasteau du Pleffis, dans sa quatre-vingt-dixième année. Il estoit Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Bailly de Senlis, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & avoit esté Colo

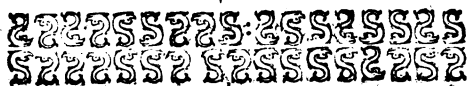
300 MERCURE

nel du Regiment de Navarre.
C'estoit le Frere aîné de M^r
le Duc de S^t. Simon , & il
avoit épousé le 14. Septembre
1634. Dame Louïse de Crussol,
Veuve d'Antoine - Hercules
de Bados, Marquis de Portes,
& Mere de Diane-Henriette
de Bados, Marquise de Portes,
premiere Femme de M^r le
Duc de S^t. Simon son Frere.
Ce Marquis n'a point eu d'en-
fans de sa Femme, qui est
encore vivante , & qui doit
estre fort âgée , puis que sa
Eille , premiere Femme de
M^r le Duc de Saint Simon.

GALANT. 301

est morte en 1670. âgée de
quarante ans. Je suis, Ma-
dame, Vostre, &c.

A Paris ce 31. Janvier 1670.



T A B L E.

| | |
|---------------------------------|----|
| P <i>Rélude.</i> | |
| <i>Poëme.</i> | 9 |
| <i>Ouverture du Jubilé.</i> | 30 |
| <i>Maximes galantes.</i> | 33 |
| <i>Lettre en Prose & en</i> | |
| <i>Vers à une Dame af-</i> | |
| <i>fligée de ce que sa Sœur</i> | |
| <i>se faisoit Religieuse.</i> | 71 |
| <i>Autre Lettre à la mesme</i> | |
| <i>Dame.</i> | 77 |
| <i>Prix proposez par l'Aca-</i> | |

T A B L E.

| | |
|---|-----|
| <i>demie d'Angers.</i> | 83 |
| <i>De la vanité des Songes ,
Et sur l'apparition des
Esprits.</i> | 87 |
| <i>Compliment fait à Mon-
sieur.</i> | 135 |
| <i>Lieutenance de Roy don-
née à M.^r ~~André de Sil-~~
~~lery~~</i> | 145 |
| <i>Eglise de Saint André
dans la Ville de Niort,
agrandie par les bien-
faits du Roy.</i> | 147 |
| <i>Tontine.</i> | 153 |
| <i>Liures nouveaux.</i> | 155 |

TABLE.

| | |
|--|-----|
| Origine des Troubadours
en Provence. | 162 |
| ^{Fable}
Avanture. | 171 |
| | 173 |
| Compliment fait au nom
du Barreau à M. ^r le
Premier President. | 179 |
| Article touchant la Cam-
pagne de Hongrie. | 193 |
| Fausseté des nouvelles im-
primées dans les Pays
Etrangers. | 198 |
| Ceremonies faites à Avi-
gnon pour l'Exaltation
du Cardinal Ottoboni
au Pontificat. | 199 |

T A B L E.

Morts. 203

*Abbaye de Saint Germain
des Prez donnée à M.
le Cardinal de Furstem-
berg , avec un détail
curieux qui regarde cet-
te Abbaye.* 215

*Discours fait par l'Em-
pereur pour engager les
Electeurs à élire Roy
des Romains le Roy de
Hongrie son Fils , avec
une Réponse à ce Dis-
cours. morts.* 258. 224

*Estampe historique & cu-
Janvier 1690. Co*

T A B L E.

| | |
|-----------------------------------|-----|
| <i>rieuse.</i> | 267 |
| <i>Traité touchant les Inten-</i> | |
| <i>dans des grandes Mai-</i> | |
| <i>sons, Procureurs, Avoc-</i> | |
| <i>ats, Notaires, Huif-</i> | |
| <i>siers & autres.</i> | 270 |
| <i>Nouvelle Carte d'Asie.</i> | |
| | 274 |
| <i>Mariages.</i> | 283 |
| <i>Divertissemens du Carna-</i> | |
| <i>val.</i> | 289 |
| <i>Noms des Vaisseaux An-</i> | |
| <i>glois qui ont pery pen-</i> | |
| <i>dant la derniere tem-</i> | |
| <i>peste.</i> | 291 |

TABLE.

Article des Enigmes. 294

Autre article de Morts.

299

Fin de la Table.

Cc ij

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, ~~JUNQUIERES~~, Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, **MERCURE GALANT**, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé ANGEOT, Syndic.

Ledit Sieur Devizé a cédé son droit du present Privilege à Michel Guerout, Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entre eux,

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Si tu veux sans suite & sans bruit*, doit regarder la page 82.

La Medaille doit regarder la page 154.

L'Air qui commence par, *Que l'amour dans un cœur entre facilement*, doit regarder la page 298.

Page 240. ligne 8. au lieu
de *particulierement*, lisez *pu-*
bliquement.



CATALOGUE DES LIVRES
nouveaux qui se débitent chez le
Sieur Guerout, Galerie-neuve du
Palais.

LA Vie de Tres-Haute & Tres-
Puissante Princesse, Marie-
Henriette de France, Reine d'An-
gleterre, dans laquelle outre ses actions
particalieres de pieté, on trouve ce qui
s'est passé de plus remarquable pendant
les Regnes de Charles I. son Epoux,
& de Charles I. I. son Fils. Vol. in
Oétavo. 2. l. 10. f.

Reflexions pour les Gens d'affaires
qui veulent vivre Chrestiennement.
vol. in douze, où il est traité des Plai-
deurs en general, des Intendans des
grandes Maisons, des Procureurs, des
Avocats, des Notaires, &c. 1. l. 10. f.

Michaelis Ettmuleri, Phil. & Med.
D. Operum omnium Physico-medico-
rum, Editio novissima, cæteris om-

nibus, tum correctior, tum auctior,
tum faciliior. 2. vol. in fol. 20. livr.

Journal du Voyage fait a la Mer du
Sud, avec les Flibustiers de l'Ameri-
que en 1684. & années suivantes,
par le Sieur Raveneau de Luffan.
vol. in douze 1. liv. 10. f.

Lettres sur toutes sortes de sujets. 2.
vol. in douze 3. livr. 10. f.

Observations de Médecine, con-
tenant la guerison de plusieurs mala-
dies considerables, avec la maniere
de bien preparer & administrer les
remedes, par l'Auteur de l'Anatomie
du corps humain. vol. in douze 1. liv.
10. f.

Traité de la Transpiration des hu-
meurs, qui sont les causes des Mala-
dies, ou la metode de guerir les Ma-
ladies sans le secours de la frequente
Saignée. vol. in douze 1. liv. 10. f.

Les Regles de la Vie Chrestienne,
tirées de l'Ecriture Sainte, & des Peres
de l'Eglise. vol. in seize 1. l. 10. f.

Affaires

Affaires du Temps. 10. vol. in 12.
15. liv.

Recueil de divers Discours pronon-
cez à l'Academie Françoisé depuis
l'année 1687. 1. liv. 10. s.

Eleonor d'Yvrée , par Mademoiselle
Bernard. 1. l. 10. s.

Le Conte d'Amboise par la mesme.
2. vol. 3. liv.

Relation du Voyage de Naples en
1654. 1. liv.

Entretien de l'Astrologie judiciaire,
où l'on repond à tout ce qu'on peut
dire en sa faveur , & où l'on fait voir
en mesme temps la superstitieuse va-
nité de sa pratique, 1. liv.

Réflexions & maximes sur divers
sujets de Morale, de Religion & de
politique. 1. liv. 10. s.

Histoire du Monde. 3. vol. in 12. 9. l.

Etat nouveau de la France. 2. vol.
in douze. 3. liv.

Histoire de l'établissement de la
Republique de Hollande , ou sa re-
volte. 1. vol. in 12. 2. liv.

D d

- Caractères de l'Amour. 1. l. 10. f.
 Sentimens sur les Lettres & sur
 l'Histoire, avec des Scrupules sur le
 Stile. 1. l. 10. f.
 Le Mary Jaloux. 1. l. 10. f.
 L'Illustre Genoïse. 1. l. 10. f.
 L'Arioste moderne. 4. v. 6. l.
 Secrets concernant la beauté & la
 santé. 2. vol. in octavo. 6. l.
 Dialogues Satyriques & Moraux.
 2. vol. 3. l.
 Discours Satyriques & Moraux en
 Vers. 1. l.
 Fables nouvelles. 1. l.
 Epistres en Vers de M. Sabatier
 de l'Academie Royale d'Arles. 1. l.
 Le Chevalier à la Mode. 1. l. 10. f.
 La Désolation des Joueures. 10. f.
 La Devineresse. 10. f.
 Artaxerxe. 10. f.
 La Comete. 10. f.
 La Methode du Blason du Pere Me-
 nestrier, avec les Armes de la plupart
 des plus considerables Maisons de
 France, imprimée en 1688. 2. liv.

Relation du Voyage du Roy en Flandre en 1680. 1. l. 10. f.

La Negociation du Mariage de Monsieur le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Mademoiselle avec le Roy d'Espagne. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsieur le Prince de Conty avec Mademoiselle de Blois. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monseigneur le Dauphin, avec la Princesse Anne - Chrestienne-Victoire de Baviere. 1. l. 10. f.

Journal du Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la description des Places de la haute & basse Alsace, & de celles de la Province de la Sare & de Luxembourg. 1. liv. 10. f.

Relation du Siege de Luxembourg 1. l. 10. f.

Relation de ce qui a esté fait devant Genes en 1684. par l'Armée Navale de Sa Majesté. 1. l. 10. f.

La Feste de Chantilly. 1. liv. 10. f.

Dd ij

OEUVRES DE M^r de Fontenelle.

Dialogues des Morts. 2. vol. in-
douze. 3. l.

Jugement de Pluton sur les Dialo-
gues des Morts. 1. l. 10. f.

Entretiens sur la pluralité des Mon-
des, augmentez en plusieurs endroits,
avec un sixième Soir qui n'a point en-
core paru, contenant les dernières
découvertes qui ont esté faites dans
le Ciel. 1. l. 10. f.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10 f.

Poësies Pastorales avec un Traité de
la Nature de l'Eglogue, & une Di-
gression sur les Anciens & les Moder-
nes. 1. li. 10. f.

Lettres galantes de M. le Cheva-
lier d'Her... 2. vol. 3. l.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Les Dames Galantes. 3. l.

Bibliothèque choisie de Colomiez.

1. vol in oct.

1. liv. 10. s.

**Ordonnances de Louis XIV. sur
le fait des Eaux & Forests, nouvelle
Edition. in 24.**

1. l.

**Ambassades de Monsr. le Comte de
Guilleragues, & de M. Girardin, a-
près du Grand Seigneur, avec plusieurs
Pièces curieuses, tirées des Mémoires
de tous les Ambassadeurs de France à
la Porte, qui font connoître les grands
avantages que la Religion & tous les
Princes de l'Europe ont tirez des al-
liances faites par les François avec Sa
Hautesse depuis le regne de François I.
& principalement sous le regne du
Roy, à l'égard de la Religion, ensem-
ble plusieurs descriptions de Fêtes &
Cavalcades à la manière des Turcs,
qui n'ont point encore esté données au
Public, ainsi que celle des Tentés
du Grand Seigneur.**

1. l. 10. s.

**Histoire des Troubles de Hongrie,
contenant tout ce qui s'y est passé de
remarquable jusqu'à la fin de l'année**

D d iij

1687. 6. vol. in douze, 9. l.

Le Grand Visir Cara Mustapha. Histoire contenant son élévation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de sa mort 1. l. 10. f.

Le Secrétaire Turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire, avec les circonstances d'une aventure Turque, & une Relation tres-curieuse de plusieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore esté veuës. 1. l. 10. f.

Le Seraskier Bacha. 1. l. 10. f.

Notes de M. Corneille sur les Remarques de M. de Vaugelas, suivant le sentiment du Pere Bouhours, & de Messieurs Chapelain & Ménage, avec les Remarques mesmes. 2. vol. in douze. 4. liv. 10. f.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere de peindre sur le papier, suivant le coloris des Dessains qu'on euvoye à la Cour, par M. Gautier de Nismes.

L. x.

**Chevalerie ancienne & moderne, avec
la maniere de faire la preuve pour tous
les Ordres de Chevalerie** 1. l. 10. f.

**Eclaircissement nouveau & tres-utile
sur le prest & l'interest.** 1. liv.

**Histoire de l'Afrique ancienne &
moderne, enrichie de 80. figures, 4.
volumes in douze.** 8 liv.

Histoire de Normandie. 1. l. 10. f.

**Eloges des Personnes Illustres de
l'ancien Testament, par M. Doujat.**
1. l. 5. f.

Traité de la Transpiration du sang.
1. l. 10. f.

**Réflexions sur l'Acide & sur l'Al-
kali.** 1. liv. 10. f.

**Essais de Morale & de Politique,
où il est traité des Devoirs de l'Hom-
me considéré comme particulier, &
comme vivant en Société.** 2. vol. 2. l.

**Observations de M. Spon sur les
Fièvres & les Febrifuges.** 1. l.

**Antiquitez du mesme M. Spon, Ou-
vrage enrichy de plusieurs Figures.**
7. l.

Ambassade de Siam en France, contenant la reception qui a esté faite aux Ambassadeurs de Sa Majesté Siamoise dans toutes les Villes où ils ont passé, les ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont eüe du Roy & de la Maison Royale, les complimens qu'ils ont faits, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu, avec une description exacte des Châteaux, Appartemens, Jardins & Fontaines de Versailles, S. Germain en Laye, Marly & Clagny, de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire, de S. Cyr, des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, des Galeries de Sceaux, ce qu'ils ont veu pendant leur Voyage en Flandre; la description des Villes & de tous les lieux où ils ont esté, de la Feste donnée par Monsieur à Saint Cloud, & des Presens qui leur ont esté envoyez après leur Audience de Congé. 4. Vol. in douze. 6. liv.

Recueil d'Ouvrages faits à la sollicitation
du Roy, sur l'extirpation de l'Herésie.
1. l. 10. f.

Relation des Prières publiques qui
ont esté faites par toute la France, en
actions de graces de la guerison du
Roy.
1. l. 10. f.

Airs Serieux & Bachiques à deux &
à trois Parties, meslez de Simphonies
& en Trio pour les Violons & les
Flûtes avec des accompagnemens dans
tous les recits, le tout fait exprés, pour
concerter tout un Livre de suite en
quatre Parties.
3. l.

Campagne de Monseigneur le Dau-
phin, où l'on voit une description de
Philisbourg, avec les noms de ceux
qui l'ont fait fortifier, & de ceux qui
ont assiégué cette Place, un état des
Brigades des Regimens de Cavalerie,
Infanterie & Dragons qui compo-
soient l'Armée; un état des Officiers
Generaux & des Aides de Camp de
Monseigneur le Dauphin, avec les
noms de tous les Volontaires; un dé-

taille de tout ce qui s'est passé au Siège,
divisé par jours & par nuits, &c. 1. l.
10. f.

Relation du Siège de Vienne. 1. l. 10. f.

Histoire du Siège de Bude. 1. l. 10. f.

Deffaites des Armées Ottomanes
par les Armées Chrestiennes en Hon-
grie, & dans la Morée, avec la prise
de plusieurs Places sur les Infidelles. 1. l.

Estat present de la Puissance O-
thomane, avec les causes de son ac-
croissement & de sa décadence. 1. l.
10. f.

Voyage du Chevalier Chardin en
Perse, & aux Indes Orientales, par
la Mer noire & par la Colchide enri-
chy de 18. grandes Figures. 2. v. 4. l.
10. f.

Le Carrousel des Galans Maures,
entrepris en 1685. par Mousigneur le
Dauphin, avec la Compasie, les Cour-
ses, & les Madrigaux. 1. liv.

Seconde Relation de ce mesme Car-
rousel, avec diverses Planches qui re-
presentent la situation des Quadrilles.
1. liv.

Carrousel de Monseigneur le Dauphin fait à Versailles en 1686. 1. liv.

Divers Ouvrages en Musique de M. de Bacilly.

Outre les Mémoires de douze années, à commencer en 1677. il y a trente-deux Extraordinaires, dans lesquels sont divers Traitez tres-curieux, & plusieurs matieres qui regardent les Sciences & les Arts.

